



## 50 ans DES CENTRES CULTURELS... malgré la Covid !



Le contexte Covid s'étant une nouvelle fois imposé à nous, votre Centre culturel favori ne pourra pas organiser, ni, de ce fait, vous présenter dans ces pages, l'Exposition Carnaval Sauvage qui était prévue pour le mois d'avril. Cette exposition devait présenter le travail réalisé en atelier créatif par les enfants des écoles du village et est reportée sine die.

Qu'à cela ne tienne, voici une opportunité pour rappeler que les Centres culturels célèbrent officiellement cette année leurs 50 ans.

Pour vous permettre de mieux connaître la richesse de notre secteur, nous avons repris ci-dessous une série d'actions « anniversaire » qui sont nées durant cette année.

**Coup de projecteur sur le dynamisme des 119 Centres culturels qui jalonnent le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.**

communication. (NDLR : Voir visuel ci-joint)

Planifiée entre la date symbolique du 27 septembre 2020 et le 30 juin 2021, cette saison anniversaire a aussi été perturbée par la crise de la Covid, qui a contraint de revoir à plusieurs reprises les projets. Mais une dynamique a été amorcée et plusieurs actions sont déjà en cours :

- **Des capsules vidéo réalisées en partenariat avec PointCulture** : La Direction des Centres culturels a également entrepris la réalisation d'une série de capsules vidéo qui mettent en avant le savoir-faire des Centres culturels pour s'emparer des interrogations de notre époque. Malgré le contexte sanitaire, 2 capsules ont déjà pu être tournées et sont à présent en ligne sur la chaîne YouTube de Culture.be.

- **Un slogan fédérateur et symbolique, « Les Centres culturels pour créer d'autres futurs »** : ce message se veut une invitation à franchir les portes des Centres culturels, acteurs des enjeux du temps et des réflexions sur l'avenir de nos sociétés.

- **Le site Culture.be et les Zooms sur des Centres culturels** : Une page dédiée à cet anniversaire a aussi été mise en ligne sur le portail Culture.be. Vous y découvrirez des portraits d'une sélection de Centres culturels avec leur histoire et leurs caractéristiques qui témoignent de leur stimulante diversité.

- **Une campagne d'affichage** : Un visuel a été élaboré par la Direction de la

⇒ suite en page 10

## LE POINT SUR LE PROJET ÉOLIEN DE HAUT-ITTRE



Nous vous en parlions le mois passé, un projet de construction de 5 éoliennes du côté de Haut-Ittre est en cours d'études. La première phase du développement du projet est arrivée à son terme. Les citoyens avaient jusqu'au 5 mars dernier pour poser leurs questions en vue de l'étude d'incidences qui sera réalisée par un bureau d'études agréé. Au total, plus de 130 questions ou demandes d'informations sont arrivées à l'administration communale d'Ittre. A cela, il faut ajouter les demandes envoyées directement au promoteur, à savoir VDH DEV (Vents d'Houyet), et aux autres communes impactées par le projet (Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, et Nivelles).

On l'a vu, sur les réseaux sociaux, le sujet déchaîne les passions. Entre les opposants et les partisans, entre ceux qui se sentent touchés au plus profond et ceux qui veulent prendre du recul, chacun veut faire entendre sa voix. Le Petit Tram a donc rencontré les acteurs de ce processus. En commençant par les citoyens et les riverains qui se sont mobilisés contre le projet. Ensuite, nous avons demandé l'avis d'Energ'lttre, la coopérative ittroise dont l'objectif est d'assurer la transition énergétique sur le territoire d'lttre. Enfin, nous avons demandé à chaque groupe politique ittrois de nous donner leur position respective par rapport au projet.

⇒ suite en page 2





⇒ suite de la page 1

## LE POINT SUR LE PROJET ÉOLIEN DE HAUT-ITTRE

### Un groupe de citoyens se pose des questions

Le 21 février dernier, alors qu'ils apprennent, un peu par hasard, qu'un projet éolien est en cours à Haut-Ittre, plusieurs citoyens se regroupent. C'est l'association « Vent de Raison », une association de défense des riverains de parc éolien qui les met en contact. Par l'intermédiaire des réseaux sociaux et de l'adresse [eoliennesittre@gmail.com](mailto:eoliennesittre@gmail.com), le groupe s'élargit avec une vidéoconférence organisée le 24/02 (qui regroupe une septantaine de personnes) et des contacts par mail avec une centaine de personnes. « Beaucoup sont des riverains, mais il y a aussi des citoyens préoccupés par l'église de Haut-Ittre (qui est un monument classé), des ornithologues amateurs ou des promeneurs qui aiment s'y balader » expliquent nos interlocuteurs.

Ronny Martin (Haut-Ittre), Bertrand Dehu (Bilot) et Francis Beck (Bois-Seigneur-Isaac) expliquent leur démarche : « Notre volonté est de regrouper toutes les personnes concernées. Nous avons des inquiétudes en termes de retombées : nuisances sonores, effets stroboscopiques, impact sur l'immobilier, etc. »

Il y a d'abord les retombées pour les riverains : « Tout le monde n'est pas prêt à venir vivre à côté d'une éolienne. Quoi qu'on en dise, cela aura une conséquence sur la valeur immobilière de notre maison. De plus, nous sommes une région densément peuplée. Aux Etats-Unis ou en Allemagne par exemple, la distance entre les habitations est beaucoup plus importante, mais, et ce n'est pas propre à Ittre, nous ne sommes pas une région propice pour cela. Doit-on nuire à la santé des gens pour installer des éoliennes ? La Région wallonne a décidé de concentrer des éoliennes sur des sites choisis. Notre crainte est que les 5 éoliennes en amènent d'autres et qu'on finisse par être entouré. » expliquent-ils.

#### Quelles conséquences sur l'environnement ?

« Y a-t-il un sens à installer des éoliennes dans un but environnemental alors qu'on dégrade l'environnement en les installant ? Cela aura un impact sur les rapaces, les oiseaux et les chauves-souris. Et avec le nombre de parcs éoliens qui se multiplient, ceux-ci n'auront plus d'endroit où aller. Le projet prévoit d'installer une éolienne en bordure d'une zone d'intérêt paysager. L'installer à cet endroit, c'est nier l'intérêt

paysager. Et il y a un paradoxe : on développe une agriculture raisonnée sur les parcelles visées et celle-ci sera hypothéquée par ce projet. Parce qu'il y a aussi le démantèlement des éoliennes qui pose question. Les fondations demandent des tonnes et des tonnes de béton. Cela peut accroître les risques d'inondations. Et pour son démantèlement, même s'il y a une mise en réserve de fonds qui y sont destinés, qu'est-ce qui nous prouve que ce sera suffisant ? »

#### L'éolien assurera-t-il la transition énergétique ?

Ensuite, il y a la pertinence d'utiliser des éoliennes dans le cadre de la transition énergétique : « Actuellement, malgré le nombre de mats déjà installés en Belgique, l'éolien terrestre ne représente qu'1% de l'énergie totale utilisée (et 3% de la production électrique). On n'atteindra jamais 100% de la production avec des éoliennes. De plus, étant donné le caractère intermittent de la production éolienne, pour compenser le manque de vent, les éoliennes doivent être doublées par des centrales thermiques qui vont produire davantage de CO2. »

#### Des alternatives ?

Cela veut-il dire que le groupe de citoyens est contre la transition énergétique ? Pas du tout. « On ne va pas y arriver uniquement avec les éoliennes. Il faut trouver d'autres solutions et il y a des alternatives, comme l'éolien off-shore, le solaire photovoltaïque, la biomasse, l'incinérateur de Virginal qui pourrait produire de l'énergie avec nos déchets...

Mais le meilleur moyen pour y arriver, c'est de réduire notre consommation d'énergie ! » concluent-ils.

#### Une affaire de gros sous ?

L'implantation des éoliennes est-elle aussi une opportunité économique ? « Oui, c'est une affaire de gros sous. On entend parler d'une allocation au propriétaire du terrain à hauteur de 20.000 EUR par an et par éolienne. Et pour le promoteur, quand on construit 5 éoliennes à 4 ou 5 millions d'euros chacune, cela représente 20 millions d'investissements. Il faut être un gros acteur financier ou industriel pour se permettre cela. Et l'aspect coopératif de Vents d'Houyet (VDH DEV), on n'y croit pas trop. Il y a un rôle sociétal qui est infime par rapport aux enjeux. C'est un écran de fumée... »

#### Quelles sont les attentes du groupement citoyen ?

« Nous n'existons que depuis quelques semaines et, jusqu'ici, nous nous sommes concentrés sur l'échéance du 5 mars et la formulation des demandes d'information. Actuellement, il y a autant d'avis que de riverains, nous n'avons pas de position tranchée. Le projet tel quel n'est pas adapté. Nous avons soumis une série de questions et nous attendons les réponses, on espère que l'étude d'incidences apportera des réponses... »

#### Braine-l'Alleud également impacté

Certaines éoliennes seraient implantées en bordure du territoire communal brainois. Un emplacement qui n'est pas du goût de Francis Beck, habitant de Bois-Seigneur-Isaac : « Dans son PAEDC (Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat), la commune de Braine-l'Alleud s'est clairement positionnée contre l'éolien, pour l'impact paysager que cela représente et en privilégiant d'autres sources d'énergie durable. J'aurais mal à les voir s'implanter juste à côté de chez nous »

## Où en est l'étude d'incidences ?

La procédure habituelle veut que l'étude d'incidences, qui suit la Réunion d'Information Publique, dure une année complète. Le temps d'étudier l'environnement sur un cycle complet et de répondre aux questions des citoyens. A l'heure, théoriquement, elle aurait débuter le 5 mars 2021. Pourtant, les choses ne sont pas si claires. A cause de la pandémie, le projet qui devait être présenté au public dans le courant de l'année 2020, n'a pas pu faire l'objet d'une réunion publique, pour cause de confinement et d'interdiction de rassemblement. Les promoteurs se sont donc tournés vers

une présentation en ligne, qui a eu lieu fin février 2021. Dans cette vidéo, il est expliqué que, à cause de ces retards, l'étude d'incidences avait déjà commencé. Mais quand ? C'est là toute la question. En fonction de cette date, la présentation de l'étude et l'enquête publique pourront démarrer... Et les citoyens pourront à nouveau donner leur avis sur le projet.

Sans pouvoir donner de date précise, Eddy Defossez, chef de projet à VDH DEV, nous apporte des éléments de réponse : « *Seuls les relevés de population d'oiseaux ont commencé en 2020. Cette étude*

*du milieu, et les différents relevés, devraient être terminés à la fin de l'été 2021. Notre espoir est de pouvoir présenter l'étude d'incidence et de rentrer la demande de permis pour les mois d'octobre-novembre. Mais rien ne dit que des études complémentaires ne devront pas être nécessaires. Il se peut alors que cela prenne plus de temps.* »

Lors de l'enquête publique qui suivra, les citoyens auront alors encore l'occasion de faire part de leurs remarques.

Ludovic Devriendt

## Énerg'lttre, une coopérative de citoyens

**Énerg'lttre est née au moment où la Commune d'lttre a élaboré son PAEDC (Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat). Un groupe de réflexion citoyen avait été mis en place pour réfléchir à la manière de diminuer la production de CO2 sur le territoire communal. Il y a deux ans, une coopérative était créée pour mener la transition énergétique à lttre. Son objectif : financer l'utilisation des énergies renouvelables, améliorer l'efficacité énergétique et motiver la participation citoyenne. Les projets se mettent alors en place : l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du centre sportif de Virginal (projet ficelé et dont les travaux débiteront bientôt) et sur les toits des écoles libres et communales (en cours d'élaboration), l'identification du potentiel hydroélectrique (à l'écluse notamment), la biométhanisation etc.**

Johanna D'Hernoncourt, administratrice d'Énerg'lttre, habitant Hennuyères et travaillant à l'APERe (Association pour la Promotion des Energies Renouvelables), dit comprendre les inquiétudes des citoyens et des riverains par rapport au projet éolien d'Haut-Ittre : « *Ces préoccupations sont légitimes. Nous voulons mener un travail d'éducation permanente vis-à-vis de celles-ci. Pas pour que les gens changent d'avis, mais pour qu'ils disposent d'une information de qualité pour objectiver tout cela. Cela pourrait prendre la forme de publications, de rencontres, de débats, etc. Au sein d'Énerg'lttre, on est pro éolien, car cela fait partie du mix énergétique nécessaire à la transition. Par rapport au caractère écologique d'une éolienne, par exemple, des études montrent que l'éolienne rembourse sa dette énergétique en un an. Elle est donc propre le reste de sa vie, c'est-à-dire une vingtaine d'années. De plus, la réglementation wallonne est très stricte et protège les riverains des nuisances : bruit, ombre, etc. En cas de dépassement des limites, il y a aussi la possibilité de brider ou d'arrêter les éoliennes à certains moments.* » explique-t-elle.

Cela veut-il dire qu'Énerg'lttre est partante pour le projet proposé ? Pas nécessairement : « *On reste en demande d'une objectivation de la qualité du projet avant d'y adhérer. Tout cela, on le saura à l'issue de l'étude d'incidences. On disposera alors de cartes d'incidences, d'études d'impacts, ... on aura des éléments pour évaluer l'intérêt pour le territoire choisi. En fonction des résultats, on pourra évaluer le rapport bénéfice/coût. A ce moment-là, notre Assemblée Générale se positionnera pour voir si on entre dans le projet ou pas. Mais on a encore le temps. Cela va durer encore plusieurs années.* »

## Vents d'Houyet est-il un partenaire fiable ?

Johanna D'Hernoncourt explique : « *C'est un pionnier de l'éolien participatif qui a grandi depuis sa création en 2002, et est actif via sa fondation où ils*

*réinvestissent beaucoup dans l'éducation des jeunes. Vents d'Houyet a pris l'initiative en rédigeant une lettre d'intention pour une implication citoyenne dans le parc. Ce qui est rare dans ce type de projet. Je trouve cela positif, tout comme son souhait d'impliquer une coopérative locale. On a rencontré leurs représentants l'année passée. Ce qui est proposé concerne l'exploitation d'une éolienne sur les 5. On pourrait aussi imaginer que la Commune d'lttre soit impliquée dans la participation. Mais tout reste encore ouvert, nous ne nous sommes pas liés ni engagés. Vents d'Houyet a montré son ouverture mais cela s'arrête là. Nous attendons les résultats de l'étude d'incidences.* »

*Enfin, ce projet d'éoliennes n'est-il pas avant tout une histoire de gros sous ? « C'est vrai que l'éolien coûte cher, et donc on est vite catalogué de 'gros sous'. Mais dans ce cas précis, les actionnaires ne sont pas des gros industriels. C'est une petite entreprise wallonne qui porte des projets éoliens.* »

## Néanmoins, n'y a-t-il pas un risque de conflit d'instrumentalisation et de conflit d'intérêt politique au sein d'Énerg'lttre, avec des personnalités politiques présentes ?

« *Toutes les personnalités engagées au sein du CA d'Énerg'lttre y sont avec une motivation personnelle. Nous sommes une structure entièrement gérée par des citoyens. Certaines personnalités politiques du village sont coopérateurs, à titre privé, mais chacune dispose d'une seule voix à l'Assemblée générale, comme les autres coopérateurs. S'il y a un conflit d'intérêt dans un projet, on peut l'identifier assez facilement. Un de nos administrateurs a signalé être impliqué dans le projet éolien, et il a tenu à préciser qu'il ne participerait donc pas aux discussions à ce sujet au Conseil d'Administration. Nous le communiquerons aux coopérateurs. Nous sommes absolument transparents.* »

Ludovic Devriendt



## EOLIEN : RUMEURS ET RÉALITÉS

Les éoliennes font-elles du bruit ? Les infrasons émis par les éoliennes sont-ils nuisibles pour la santé ? L'effet d'ombre portée provoqué par les éoliennes est-il mauvais pour la santé ? Les éoliennes abîment-elles le paysage ? Les études d'incidences sur l'environnement sont-elles objectives ? Les éoliennes entraînent-elles une diminution de la valeur des terrains et des maisons ? Les éoliennes sont-elles recyclables ?

L'APERe (Association pour la Promotion des Energies Renouvelables) répond à toutes ces questions, et à bien d'autres, dans une brochure disponible sur son site internet : <http://www.apere.org/fr/des-outils-a-votre-service>

➔ L'avis de groupes politiques en pages 12 et 13



## Comment fonctionne la coopérative Energ'lttre

Tous les citoyens d'lttre (et des environs) peuvent acheter des parts dans la coopérative. Avec un minimum de 250 EUR/part et un maximum de 5.000 EUR. Au sein de l'Assemblée Générale, chaque coopérateur a droit à une voix, qu'importe le nombre de parts auquel il a souscrit. Aujourd'hui, 55 coopérateurs font partie de l'aventure. Parmi eux, 7 administrateurs ont la charge de la gestion de la coopérative.

## CULTURE

VISITEZ LA FORGE MUSÉE !



La Forge-Musée est à nouveau ouverte au public les deux premiers dimanches de chaque mois, sous réservation uniquement ! Ce petit bâtiment situé au centre d'Ittre a la particularité d'avoir gardé intact l'aspect qu'il avait en 1957 au moment où le dernier forgeron quitta les lieux. Un lieu unique à découvrir absolument !  
**Information et réservation :**  
**Syndicat d'Initiative d'Ittre**  
**Grand Place, 2 – 1460 Ittre**  
**067/64.87.74 ou 0499/10.91.16**  
**tourisme.ittre@gmail.com**  
**www.ittre-tourisme.com**  
**Heures d'ouverture :**  
**Mer, jeu et ven de 10h à 16h30.**

### OUVERTURE DU SITI PENDANT LES VACANCES DE PÂQUES

Le Syndicat d'Initiative prolonge ses heures d'ouverture pendant ces vacances de Pâques ! Cartes promenades, documentation diverse, informations sur les activités des environs, le SI Ittre est à votre disposition



## STILL STANDING FOR CINEMA : EXTRAIT DU TEXTE DE THIERRY FRÉMAUX EN FORME D'ENCOURAGEMENT

« Aujourd'hui, 28 décembre 2020, les salles de cinéma ont 125 ans. Et cette célébration se fait avec un peu de tristesse et beaucoup de mélancolie. Car pour la première fois, elles sont à l'arrêt. Ce que les guerres mondiales n'avaient pu faire, un virus y est parvenu, insidieusement, dans un aller-et-retour infernal.

Deux fois, en 2020, les cinémas ont fermé leurs portes et éteint leurs écrans. Il y aurait eu meilleure manière de les fêter – ça n'était pas comme cela que nous avions prévu les choses. Et comme si cela ne suffisait pas, les exploitants et les amoureux des salles doivent regarder les plateformes faire main basse sur les trésors de famille, les films, les ci-

néastes et les cinéphiles. Du côté des éditorialistes, plutôt que le énième papier sur la mort du cinéma, on voudrait une pensée tendre, quelques paroles de reconnaissance, que soit redit ce que le septième art apporte à la civilisation (...). Si Lumière a inventé les salles, le public les réinvente, c'est sa présence qui en fait la magie. (...)

Dans leur absence, les salles, qui sont nos maisons, nos églises et nos rituels, n'ont jamais été aussi présentes. Quand nous reverrons-nous ? Bientôt, il le faut. Nous voulons retourner dans un cinéma où il n'y a pas de bouton « Pause ». Voir, sur un grand écran, un film que nous découvrirons. Assis à côté de quelqu'un que nous ne connaissons pas. Retrouver

les promesses que le cinéma a toujours tenues et qui ne disparaîtront jamais. »

**Thierry Frémaux**  
Directeur de l'Institut Lumière



## LE MUSÉE MARTHE DONAS RECHERCHE DES NOUVELLES RECRUES POUR ASSURER L'ACCUEIL DES VISITEURS

**Depuis plus de 10 ans maintenant, le Musée Marthe Donas est ouvert systématiquement tous les week-ends et les jeudis.**

Pour y assurer l'accueil des visiteurs, c'est toute une équipe de volontaires qui se partagent les temps d'ouverture (jeudi et samedi de 13 à 17h - dimanche de 11 à 14h puis de 14 à 17h). Une équipe d'étudiants, de seniors... et chacun/chacune y vient en fonction de ses disponibilités.

Mais le groupe se retrouve parfois ré-

duit (durant les périodes d'examen, par exemple), aussi, nous sommes toujours en quête de nouvelles recrues.

**Une telle activité vous intéresserait ? Alors, rejoignez-nous !**

Aucune connaissance en art n'est requise.

Il s'agit avant tout de faire preuve de bon sens et de convivialité à l'arrivée de nos visiteurs.

Les prestations se font sous couvert d'un contrat de volontariat, au tarif horaire de 8 €/heure.



**Pour toutes informations plus précises, n'hésitez pas à contacter le musée.**  
**0471 21 63 88**  
**info@museemarthedonas.be**

*L'équipe du Musée Marthe Donas*

## LITTÉRATURE

Commencer sa journée 30 minutes plus tôt : Un moment pour lire, un moment juste pour soi.

### CHRONIQUE DES LECTEURS : CE MOIS-CI, MARIE VOUS PARTAGE SON COUP DE COEUR : «QUAND NOS SOUVENIRS VIENDRONT DANSER»

La nouvelle est tombée, et elle n'est pas sans conséquence, l'impasse des Colibris va être rasée pour laisser la place à une école, bien plus utile pour la communauté que les 6 maisons qui s'y dressent - et c'est vrai - moins fièrement qu'il y a 60 ans.

Les maisons de l'impasse ont vu s'aimer des jeunes gens, ont vu naître et grandir leurs enfants, et c'est pas demain la veille qu'ils partiront, sinon les pieds devant!

En dépit de leur âge, leurs rancœurs et leurs souvenirs, les octogénaires de l'impasse des Colibris sont désor-

mais unis, et bien décidés à faire fléchir le Maire. Malgré une mise en selle difficile pour le lecteur (14 personnages principaux, tout de même!) Virginie Grimaldi réédite l'exploit de nous faire passer des larmes aux éclats de rire en 9 syllabes seulement.

De tous ses romans, celui-ci est est bien le plus touchant. Grâce à une bonne dose de dérision, l'auteur fait rimer la vieillesse avec tendresse et sagesse. On parvient même à se projeter en toute sérénité.

**«Quand nos souvenirs viendront danser». Cinquième roman de Virginie Grimaldi**  
**Le livre de poche 2020 - 352 pages**



**Marie Degroote**

### LA LANGUE DE CHEZ NOUS

**Deuxième ou second - secondaire.**

On peut réserver l'emploi de SECOND (SECONDAIRE) aux énoncés où l'on ne considère que DEUX éléments, et n'employer DEUXIEME que lorsque l'énumération va au-delà de deux. Cette distinction n'est pas obligatoire... simplement recommandée.

On dit:

L'élève est en deuxième primaire. (Il y a 6 classes)

L'élève est à l'école secondaire. (Il y a 2 niveaux, primaire et secondaire)

Une famille a 3 enfants, Pierre est le deuxième.

Une famille a 2 enfants, Pierre est le second?

**Arthur Deghorain**

# SALONS OUVERTS À... VIVIANE LIÉVIN – RETOURS SUR UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Comme on vous l'annonçait précédemment, si l'exposition publique de ses tableaux était une première pour Viviane, c'était aussi, en quelque sorte une première pour le Centre culturel. Déjà, parce que chaque exposition est une nouvelle expérience, avec ses rencontres, ses émotions ses joies et ses défis. Mais aussi, parce que c'était la première fois qu'on testait le concept des 'Salons ouverts', avec pour principe, la mise à disposition des locaux, dans une sorte de carte blanche, à un artiste ittrois (de fait ou de cœur) amateur qui désire exposer ses œuvres et dont le travail est salué par l'équipe du Centre culturel. Nous avons posé quelques questions à Viviane pour connaître son ressenti sur cette première exposition et avoir un retour sur la formule des Salons ouverts :

**• Pour toi, cette exposition était une première expérience, comment as-tu vécu celle-ci ?**

«C'était en effet ma première exposition et j'ai été comblée par cette expérience unique !

Je tiens tout particulièrement à remercier Karim Sarton et toute l'équipe du Centre culturel pour leur confiance et leur aide dans l'organisation. Habitant Virginal depuis près de 25 ans et très attachée à cette belle région, le fait de pouvoir exposer dans mon village apportait une dimension supplémentaire à cet évènement.

De plus, l'Espace Bauthier mis à ma disposition est un superbe endroit, très lumineux, dans un bel environnement et de nombreux visiteurs ont confirmé que mes peintures se mariaient extrêmement bien à la magie du lieu. J'ai aussi été particulièrement touchée d'exposer juste à côté du Musée Marthe Donas, car j'ai été conquise et admirative pour cette artiste au parcours exceptionnel et trop méconnue. La chapelle reconverte en musée est un lieu très intime, baigné de la lumière enchanteresse des reflets des superbes vitraux colorés. Grâce à l'excellente collaboration des bénévoles du musée, nous avons pu créer une dynamique du lieu en nous renvoyant les visiteurs, ce qui contribuait à une bonne ambiance et complétait la visite artistique, dans un sens comme dans l'autre.»



Exploration des peintures de la série des «Chemises habitées»



**• Qu'est-ce que ça fait de confronter son travail aux regards des autres, des proches, mais aussi des inconnus ?**

«Au niveau des proches, même s'ils connaissent déjà la plupart des peintures, ils ont été séduits par l'ensemble permettant de voir le travail sous une autre dimension.

Mais c'est important pour un artiste de pouvoir aussi être confronté aux regards de personnes qui ne vous connaissent pas, car cela permet d'appréhender mon travail artistique de façon plus pure, sans être influencée, d'avoir un regard plus direct. Cela m'a permis de faire de belles rencontres, chaleureuses, avec des discussions endiablées surtout sur le thème des chemises habitées ! Les messages, les commentaires, les encouragements et même les dessins déposés dans le Livre d'or sont pour moi un trésor inestimable.»



Quelques souvenirs

**• Est-ce que le fait d'avoir une expo programmée a eu un impact sur ton travail artistique, sur ta manière de peindre ?**

«Oui, cette échéance a boosté encore plus mon désir de peindre et, quelques semaines avant, j'ai réalisé deux peintures dans la série des Chemises habitées qui occupent chacune une place importante dans l'exposition. Par contre, même si la série du Lac salé a suscité l'unanimité, il est important lorsqu'on crée, de ne pas se détourner de ses propres valeurs artistiques et de continuer à transmettre ses émotions sans artifice et sans détour. Je tiens avant tout à rester entière dans mes propositions artistiques.»

**• Que penses-tu du concept des Salons ouverts ? Quels sont, pour toi, les avantages et inconvénients d'une telle formule par rapport à une expo en galerie, chez des commerçants... ?**

«Je suis enchantée par ce concept des Salons ouverts qui offre cette belle opportunité aux artistes non professionnels de partager leur passion. Les avantages sont certainement une rencontre personnalisée et privilégiée avec les visiteurs, car l'artiste assure les permanences et, ce en toute convivialité, liée aux superbes locaux mis à notre disposition.»

**• As-tu envie de continuer à exposer suite à cette expérience ? As-tu eu des propositions d'expo ?**

«Oui, ce serait un plaisir de renouveler cette expérience. Mais non, je n'ai pas encore eu d'autres propositions d'exposer. Je pense que pour cela, il faudrait plus faire connaître les activités de l'Espace Bauthier sur des sites professionnels d'artistes et inviter des galeries d'art.»

**• Que faudrait-il améliorer/développer, à ton avis, pour les prochains Salons ouverts ?**

«Sans doute, faire plus connaître ce bel espace artistique aux professionnels de l'art pour permettre une continuité pour la suite du parcours des artistes présentés.

Encore un tout grand BRAVO pour cette belle initiative !»

Toute l'équipe remercie chaleureusement Viviane pour cette excellente collaboration et pour ses retours très positifs qui nous encouragent à poursuivre et améliorer la formule !

L'appel est donc lancé aux artistes ittrois qui se sentent prêts à tenter l'expérience ! Faites-nous parvenir vos candidatures, avec un petit dossier qui présente votre travail, par mail, poste ou en mains propres. Nous analyserons celles-ci avec intérêt et en fonction de notre sensibilité et des disponibilités des locaux, nous vous proposerons de participer aux prochains Salons ouverts.

Karim Sarton

# LE 30 MARS, UNE JOURNÉE DE LA TERRE EN SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Chaque année à Ittre est organisée, autour de l'olivier communal planté à l'Espace Bauthier, une cérémonie pour la Journée de la Terre. Cette journée a pour but de commémorer une manifestation de Palestiniens qui a eu lieu le 30 mars 1976 pour s'opposer à des confiscations de terres palestiniennes en Galilée. Cette manifestation avait été réprimée par l'armée israélienne en faisant 6 morts, des centaines de blessés et d'arrestations.



Photographe : Georges Braive

La cérémonie pour la Journée de la Terre en 2019

Depuis lors, le 30 mars est devenu la date à laquelle, annuellement, la politique d'accapement des terres palestiniennes, notamment pour y installer des colonies israéliennes, est dénoncée. Plus de 600.000 colons juifs israéliens vivent sur les territoires palestiniens occupés. Encore récemment, le 11 janvier 2021, le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a annoncé la construction de 800 logements supplémentaires dans des colonies de Cisjordanie occupée. Rappelons que ces colonies sont jugées illégales par le droit international, et qu'une liste de 112 entreprises, qui commercent tout aussi illégalement avec ces colonies israéliennes, a récemment été publiée par l'ONU<sup>(1)</sup>. La majorité d'entre elles (94) sont israéliennes, mais on y trouve aussi des sociétés beaucoup plus connues comme Airbnb ou Booking.com

## Un apartheid à l'égard des Palestiniens, même dans la campagne de vaccination

Un véritable apartheid, au sens de mise « à part », de « séparation » et de discrimination flagrante à l'égard des Palestiniens se marque aussi dans la période actuelle de vaccination. Dans un article paru dans le New York Times, le Dr Mustafa Barghouti constate qu'Israël « a vacciné une plus grande part de sa population que tout autre pays, et sa campagne est saluée comme un exemple de programme de vaccination efficace. Mais il y a un côté plus sombre à cette réussite : quelque cinq millions de Palestiniens sous son contrôle sont mis sur la touche. Alors qu'Israël

a un plan pour vacciner tous ses citoyens dans les prochains mois, il laisse les Palestiniens vivant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza se débrouiller seuls. »<sup>(2)</sup>

La vaccination israélienne a été très rapide. Israël réouvre ses restaurants, ses bars, alors que les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza doivent se reconfiner partiellement. Les vaccins arrivent lentement et ne seront administrés que très progressivement d'ici la fin de l'année.

## Que pouvons-nous faire à Ittre ?

Comme marque de soutien au peuple palestinien en cette année 2021, nous aurions voulu organiser une cérémonie autour de l'olivier à Ittre. L'an dernier, alors que débutait la crise sanitaire, nous avons assuré une cérémonie symbolique. Cette année, nous formulons dans cet article la demande qu'un conseil de solidarité internationale soit créé à Ittre, et qu'il ait, entre autres, un rôle actif dans la promotion d'une paix juste au Proche-Orient. Il est indispensable d'amener une prise de conscience de tous pour que le droit international cesse d'être bafoué, et pour que des projets de solidarité puissent se concrétiser.

**Marco Abramowicz, Geneviève Freres, Eric de Moffarts et les membres de Paix Juste au Proche-Orient PJPO-Ittre**

<sup>(1)</sup> L'ONU identifie 112 sociétés ayant des activités dans les colonies israéliennes. Article de Louis Imbert et

Marie Bourreau, site Internet du journal Le Monde 12 février 2020.

<sup>(2)</sup> La campagne de vaccination d'Israël se déroule bien. Mais nous sommes mis sur la touche. Article Dr Mustafa Barghouti, paru dans le

New York Times 12 janvier 2021. Le Dr Mustafa Barghouti est médecin et ancien ministre palestinien et membre du Conseil législatif palestinien. Il siège au comité de santé pour le Covid-19 en Palestine. Traduction J-P.G.

## AVEC LE COEUR ET LA RAISON, EXTRAIT D'UN POÈME DU RAPPEUR FRANÇAIS KERY JAMES, SORTI SUR SON ALBUM « RÉEL » (2009)

« J'suis conscient que dans chaque camp, je dis bien dans chaque camp, y'a des gens qui se battent pour que les choses changent, qui se battent pour la paix et la justice, et je ne peux que saluer leur courage et leur sincérité.

Je déplore la mort des innocents de part et d'autre. Qui peut se réjouir de voir mourir des enfants ? Eux qui n'ont pas choisi, les héritiers d'un monde que les adultes leurs lèguent.

J'écris ce texte, manifeste de mon soutien actif, aux pacifiques, aux Palestiniens. Pas uniquement parce qu'il y a parmi eux des musulmans car, contrairement aux idées reçues et ancrées dans l'inconscient collectif, les Arabes palestiniens ne sont pas tous musulmans.

Je les soutiens parce que j'estime, avec le cœur et la raison, qu'ils subissent une injustice et qu'il est impor-

tant pour eux que le monde sache en attendant que le monde bouge. Il ne s'agit pas d'importer le conflit en France de manière stupide et violente en s'attaquant injustement aux personnes, à leurs biens et en dégradant des cimetières. Ce sont là des choses que je ne cautionne pas et que je condamne clairement. J'espère, j'espère toujours voir la paix dans la justice se lever à l'horizon, et j'écris avec le cœur et la raison. »

Kery James, rappeur et poète français né en Guadeloupe, dénonce à travers ses chansons les injustices sociales, le racisme et l'hypocrisie du monde dit "libre" qui pratique une politique extérieure à deux poids deux mesures concernant le Moyen-Orient surtout.



Photographe : Anne Paq

Maale Adumim, située à l'Est de Jérusalem, est une des colonies les plus grandes de Cisjordanie. Photo extraite de l'exposition « De la Nakba à la Naksa à Aujourd'hui » présentée notamment au Centre culturel d'Ittre.

# « JE ROULE POUR VIVA FOR LIFE » : LE DÉFI DE LA ITTROISE AURÉLIE FAYT EN SOUTIEN FACE À LA PAUVRETÉ INFANTILE

**La pauvreté infantile est encore trop présente de nos jours, et ce aux quatre coins du monde. Une triste réalité que beaucoup tentent d'améliorer au quotidien en apportant leur aide ou en participant à une récolte de fonds. Dans le village, Aurélie Fayt, a décidé de passer à l'action. Son défi ? Parcourir 300 km avec son fauteuil roulant avant la mi-novembre.**

## UNE ITTROISE QUI NE LÂCHE RIEN

Aurélie a travaillé pendant 12 ans comme formatrice à la Police Fédérale au sein du pôle psycho-social. En 2010, elle apprend qu'elle est atteinte d'une sclérose en plaque. Une nouvelle qui ne l'a pas empêchée de continuer à travailler, du moins, au début. Malheureusement, son état a évolué et cela va faire maintenant 3 ans qu'elle ne peut plus travailler. Le mois dernier, le diagnostic final du médecin tombe et Aurélie est déclarée en inaptitude physique à travailler. « Apprendre, à seulement 37 ans, que l'on doit prendre sa pension, c'est très dur à encaisser... » confie Aurélie. Une nouvelle extrêmement difficile à avaler mais qui ne l'a pas anéantie pour autant, bien au contraire.

## DE NOUVELLES PERSPECTIVES

« Quand j'ai appris que je devais arrêter de travailler de manière définitive, ça a été pour moi un déclic. Je me suis dit : ok, c'est l'occasion pour toi de te lancer dans cette nouvelle aventure ». Quelques jours plus tard, Aurélie annonçait le lancement de son défi en soutien aux enfants vivant dans une situation de précarité.

## UN APPEL À PROJETS ANNUEL

Viva For Life, opération lancée par la RTBF et l'asbl CAP48, a vu le jour en 2013 et se renouvelle depuis lors chaque année, avec comme mission la sensibilisation à la question de la pauvreté infantile et l'aide au financement d'associations qui accompagnent ces enfants et ces familles.

## UNE SITUATION AGGRAVÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

« 40% des enfants à Bruxelles et 25% des enfants en Wallonie vivent sous le seuil de pauvreté » énonçait Viva For Life dans le courant de l'année 2020<sup>1</sup>. Une situation qui ne va pas en s'améliorant avec la crise qui a plongé de nouvelles familles dans la précarité.

## 2020 : UNE NOTE FINALE POSITIVE POUR L'ACTION

Même si l'opération ne fait pas l'unanimité auprès de certains acteurs du monde associatif, craignant notamment une déresponsabilisation des

pouvoirs publics<sup>2</sup>, l'opération s'est clôturée, en décembre dernier, sur une note positive. En effet, grâce à la mobilisation et à la générosité des donateurs, l'opération est aujourd'hui en mesure d'octroyer des financements à 151 associations œuvrant auprès des familles en difficultés en Wallonie et à Bruxelles.

## UNE ACTION INSPIRANTE

« J'ai entendu beaucoup de témoignages qui m'ont énormément touchée. Je n'ai jamais manqué de rien dans mon enfance et entendre qu'un enfant sur cinq vit dans la pauvreté cela m'attriste énormément. » C'est sur ce constat qu'Aurélie a décidé d'apporter son aide à son « modeste niveau » comme elle dit. Parcourir ces 300 km est sa manière d'attirer l'attention sur la pauvreté infantile et l'occasion de permettre aux gens de soutenir son action et de l'encourager en faisant un don (qui sera directement versé sur le compte de Viva For Life). « C'est une noble cause et si je peux apporter ma petite pierre à l'édifice, j'en suis la plus heureuse. »

## D'UNE PIERRE DEUX COUPS

N'ayant plus beaucoup de dextérité manuelle, les balades sont une des seules activités qu'Aurélie peut faire. « Je me promène régulièrement dans le village, autant que mes balades servent à quelque chose. D'autant plus

qu'on est bien servis dans le village et on a de la chance d'avoir pas mal de routes entre les champs ». Son lieu fétiche ? Le long du canal, sans aucun doute. À ses côtés, on retrouve Sookie, son berger australien de 3 ans et fidèle compagnon de promenades qui accompagne Aurélie partout.

« Elle adore promener. Elle est en pleine forme, un peu trop parfois... » sourit-elle.

## DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX HORIZONS

Aurélie a fait adapter sa voiture afin de pouvoir s'y installer avec sa chaise afin de faire des balades plus éloignées de son domicile et d'en profiter pour découvrir des nouveaux paysages. « Je ne vais pas spécialement très loin, je reste dans la région. Je demande à quelqu'un de me déposer à Nivelles par exemple, et de là je reviens chez moi. »

## OBJECTIF FINANCIER ATTEINT AVANT DE COMMENCER LE DÉFI

Son défi n'avait pas encore débuté qu'Aurélie avait déjà récolté les 500€, somme qu'elle s'était fixée comme objectif de base. « Je n'ai pas voulu tabler trop haut pour ne pas mettre la pression aux gens, et finalement, c'est eux qui m'ont mis la pression » rigole Aurélie. Un soutien énorme de la part des donateurs et une motivation d'autant plus grande pour Aurélie !

## UN ÉLAN DE GÉNÉROSITÉ EN GUISE DE SOUTIEN

À l'heure où nous écrivons ces lignes, plus de 30 contributeurs ont soutenu son projet avec un montant total de

plus de 1000€, soit plus du double de la somme initiale !

La météo n'a pas été très favorable depuis début mars, mais son compteur affiche tout de même déjà plus de 20 km en moins de deux semaines. Avec l'arrivée des beaux jours, Aurélie compte carburer afin de terminer son challenge dans les temps. On ne doute pas une seconde qu'elle y parviendra. Bon courage pour la suite de cette belle aventure !

**Olivia Kropiek**

<sup>(1)</sup>[https://www.rtbf.be/vivacite/emissions/detail\\_viva-for-life/accueil/article\\_la-pauvrete-infantile-agir-est-plus-que-jamais-une-necessite?id=10542350&programId=5973](https://www.rtbf.be/vivacite/emissions/detail_viva-for-life/accueil/article_la-pauvrete-infantile-agir-est-plus-que-jamais-une-necessite?id=10542350&programId=5973)

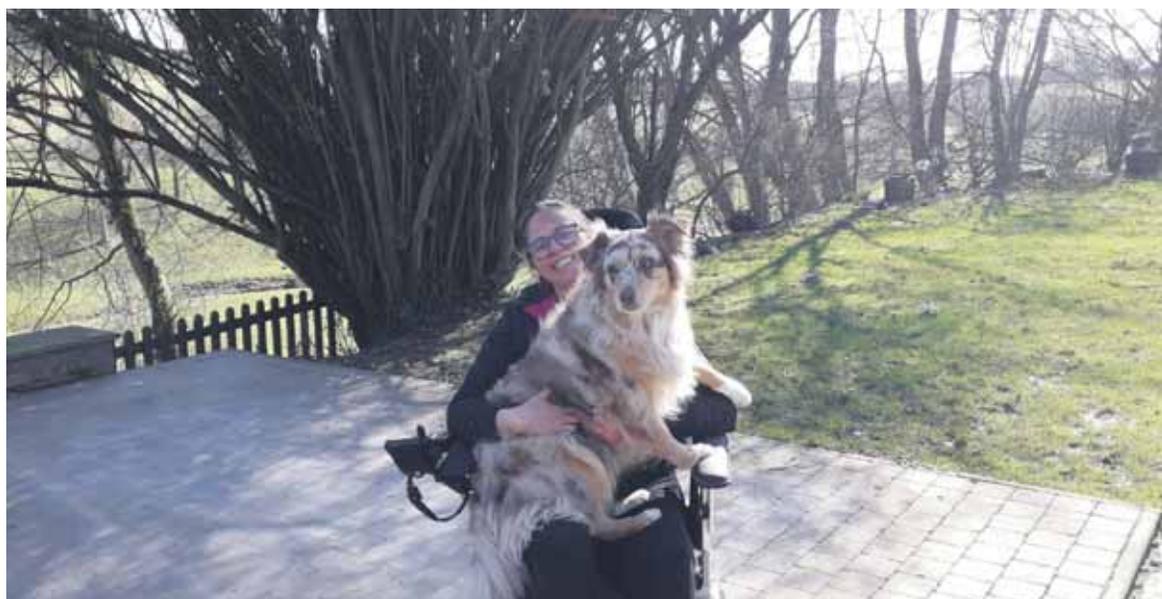
<sup>(2)</sup><https://www.alterechos.be/viva-for-life-une-operation-qui-derange>



**SUIVRE SON AVENTURE**  
RDV sur le groupe Facebook  
«Je roule pour Vivaforlife»



**FAIRE UN DON**  
Envie d'aider et de soutenir Aurélie? RDV sur <https://agir.vivaforlife.be/projects/je-roule-pour-viva-1092> ou sur le site de Viva for Life en tapant "je roule pour viva" dans la barre de recherche



**Aurélie et Sookie, son fidèle acolyte**

## RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE ILES DE PAIX 2021

**Nous étions fort inquiets pour nos amis de Tanzanie qui attendaient notre aide afin de pouvoir terminer le projet d'accès et de gestion de l'eau dans le district de Longido (Tanzanie).**

Pour des raisons évidentes, cette année, nous n'avons pas pu vendre les modules Iles de Paix comme traditionnellement en porte à porte ou au carrefour des 4 bras. Les jeunes de l'unité Chevaliers Saint Paul étaient

fortement déçus de ne pouvoir apporter leur aide comme les années précédentes.

**La covid allait-elle parvenir à tuer notre solidarité ?**

Place a été faite à la créativité : Des présentoirs de modules ont été bricolés, des commerçants les ont accueillis sur leur comptoir, les écoles St Rémy et Les Marronniers ont organisés des ventes de modules parmi les parents d'élèves, l'unité Cheva-

liers St Paul nous a donné un fameux coup de pouce, un centre de collecte de dons a été créé sur le web et a recueilli des dons petits ou grands

Tous ces efforts réunis ont permis d'atteindre un total inespéré de 4.500 euros !

A ce montant, s'ajoutera, cette année, un subside communal de 5.000 euros de la Commission Tiers-Monde de Braine-le-Château, soit un total de 9.500 euros.

**La démonstration est faite, la chaleur de la solidarité même si elle n'a pas pu s'exprimer comme d'habitude est toujours bien vivante dans nos foyers de Braine-le-Château et Ittre !**

Un tout tout GRAND Merci à chacun et chacune

**D. Dallemagne, Y. Deblander, J. de Bueger, R. Meert, R. Mior, P. Perniaux, X. Petre**  
Tel: 02/366.07.24

**LOCAL**

## L'AUTRE EST PARMIS NOUS : AU NIVEAU GASTRONOMIE, UN NOUVEL ARRIVANT EST À SIGNALER DANS NOTRE BEAU PETIT VILLAGE

**L'Autre est le nouveau lieu de Brigitte Gonnissen et Thierry Dupuy. Brigitte est bruxelloise et Thierry lyonnais, à deux ils ont décidé de poser leurs bagages à Ittre et d'y ouvrir un restaurant à l'endroit de l'ancien St Malo. Ils travaillent dans la restauration depuis 40 ans et ont tenu un restaurant à Auderghem pendant 14 ans avant de partir vivre dans les Pyrénées où ils ont également géré un hôtel-restaurant. À leur retour, ils cherchaient un nouvel endroit hors de Bruxelles pour établir un autre rapport avec la clientèle, plus calme et convivial, afin d'y faire découvrir leur cuisine. Dès leur arrivée, Brigitte s'est dite surprise positivement par le retour et l'accueil sympathique de ses voisins ittrois.**

Tout est préparé artisanalement par Thierry avec l'aide de Brigitte et de Romain, son fils. C'est à trois qu'ils préparent, accueillent, servent et gèrent le restaurant. Ils l'ont conçu comme un endroit chaleureux et familial. La cuisine proposée est simple, gourmande, française et tout est conçu à base de produits frais.

L'Autre, c'est un restaurant mais aussi une épicerie de produits locaux et artisanaux enrichie de produits du sud-ouest de la France, de charcuteries corses et de merveilleuses bouteilles de vin. Ils ont conçu le coin épicerie comme un nouveau défi à côté de la restauration qu'ils maîtrisent déjà. Ils sont encore à la recherche d'autres four-

nisseurs pour les produits locaux. En rentrant du travail, il vous suffit de passer par L'Autre, l'épicerie est ouverte du mardi au dimanche. Et le petit plus, c'est que lorsque le restaurant sera ouvert en soirée, l'épicerie le sera aussi.

Ils sont déjà opérationnels et ont commencé à préparer des repas à emporter. Ils ont mis sur pied une carte de quelques plats variés. Celle-ci changera tous les 15 jours. Si vous souhaitez découvrir leurs recettes, il suffit de téléphoner au 067/34.11.96, du mardi au dimanche.

Quand le restaurant sera ouvert, ils pourront servir entre 26 et 28 cou-

verts du jeudi au dimanche le midi comme le soir et une salle à l'arrière du bâtiment sera proposée à la location pour vos petits événements.

L'Autre, c'est un endroit pour venir se relaxer et découvrir un univers culinaire, un endroit pour venir prendre un plat et le déguster à la maison mais aussi un endroit pour

venir acheter de quoi se faire à manger.

**Irina Gardin,**  
journaliste en herbe



113 Rue Charles Catala à Virginal

**PETIT TRAM**

WWW.ITTRECULTURE.BE



Date de parution 7 et 8 avril 2021  
Mensuel du Centre culturel d'Ittre - A.S.B.L.  
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre  
067/64 73 23 - info@ittreculture.be  
**Editeur responsable :** Nathalie Lourtie, directrice  
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles  
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre  
Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 10 et 11 mai 2021

**LE PETIT TRAM**

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.

Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.  
Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BE50 001 26 28 545 18.  
Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du Centre culturel apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du Centre culturel et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de relecture gère la page expression, il est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien, Sophie Peeterbroeck

**Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre :**  
Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa

Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et Sophie Peeterbroeck  
**Représentant de la Province :** Anne-Sylvie Van Varembergh  
**Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre :** Claire Lemaître, Michèle Counson, Gus Goossens, Doris Bertau, Marc Dubois et Jean-Marc Ternissien, Valérie Tilmans, Jacques Van Drooghenbroeck, Thibaut Zaleski.

**Ont collaboré à ce journal :**  
**Secrétariat :** Marie Vanderlinden.  
**Mise en page :** Pascale Goffaux.  
**Coordination :** Olivia Kroppek  
**Rédaction :** Olivia Kroppek, Nathalie Lourtie, Karim Sarton, Ludovic Devriendt  
**Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.**  
**Photos :** Centre Culturel d'Ittre  
**Merci à notre correctrice du mois :** Claire Lemaître.  
**Impression :** Rossel Printing Nivelles.

## UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Si les voyages ne sont pas autorisés pour l'instant, cela n'a pas empêché les élèves de l'école des Longs Prés de faire « Le Tour du monde des habitudes alimentaires » grâce à une exposition des Iles de Paix. Les enfants ont pu admirer le travail de Peter Menzel qui a photographié les consommations alimentaires de familles aux quatre coins de la planète.



Au travers de ces photos, c'est non seulement le contenu de leur assiette qui est analysé, mais aussi leur façon de vivre, leur habitat ou leurs différentes structures familiales. Si manger est synonyme de plaisir et

de gourmandise pour certains, c'est cependant une lutte quotidienne pour de nombreuses familles dans le monde.

Ainsi, les élèves ont été impressionnés par les différences de quantité et de variété de nourriture. Dans de nombreuses familles, il n'est pas question d'un plat de préférence mais tout simplement d'avoir suffisamment à manger pour chacun.

Ils ont été surpris de voir qu'au Tchad ou au Mali, des familles cuisinent au feu de bois et n'ont pas de réfrigérateur. Ils ont été émus de voir la taille de certaines familles en Chine ou en Equateur où les grands-parents, les parents et les enfants partagent le même toit. Ils ont été étonnés de lire que des enfants gardent les troupeaux ou récoltent les champs au lieu de se rendre à l'école. Les plus grands remarquent aussi la diffé-

rence des revenus ou du prix des courses de la semaine entre les pays.

**Quels sont les impacts de notre alimentation sur l'environnement? Manger certains aliments change-t-il quelque chose pour notre planète ?**

En observant des familles aux Etats-Unis, aux Pays-Bas ou en France, les enfants ont remarqué le peu de fruits et légumes achetés, le nombre de fast-foods consommés et la quantité d'emballages en plastiques utilisés. Ils ont réfléchi aux conséquences de leur consommation sur la pollution et sur leur santé.

Ce sont dorénavant des petits citoyens qui ne verront plus leur repas de la même façon ! Peut-être penseront-ils alors à une famille à l'autre bout du monde...

*Marguerite De Wulf*  
**Professeur de citoyenneté**

Les écoles communales de Iltre et Bornival vous présentent leurs projets

[www.biodiversifions.com](http://www.biodiversifions.com)

En ligne le 22 février 2021

**Zéro déchet**

Un projet animé et réalisé par l'Art qui Show ! en collaboration avec les communes d'Iltre et Nivelles et la Fédération Wallonie Bruxelles

Comité de l'Ecole Communale de Virginal

# Grande Kermesse aux Boudins @home

Commandez avant le mardi 20 avril !!

Récupérez votre commande à la Salle Polyvalente de Virginal

**Samedi 24 avril de 17h à 21h**  
**Dimanche 25 avril de 11h à 14h**

Commandez et dégustez chez vous

3 options pour vos commandes :

En ligne, paiement par carte de crédit	Directement à l'école ou sur la page Facebook de l'école	En ligne, paiement par virement bancaire

# TIPS DE HOME ORGANISER : VOILÀ LE PRINTEMPS !



Ça y est, il est là ! Le printemps est arrivé avec ses parures colorées... La nature n'est jamais aussi belle et inspirante qu'à cette saison. Ça donne envie de sortir, de se promener, d'aérer sa maison pour qu'elle aussi, prenne une bonne bouffée d'air frais. Deux spécialistes locales nous confient leurs trucs

## LE PRINTEMPS EST LÀ ! ET SI ON DÉCROCHAIT DE NOS SMARTPHONES ?

Aujourd'hui, et encore plus depuis la crise du coronavirus, nous sommes nombreux à passer la majeure partie de nos journées devant des écrans. Que ce soit pour des raisons professionnelles ou personnelles, vous vous sentez peut-être enchaîné ou carrément accro à votre smartphone. Alors pourquoi ne pas profiter de l'arrivée du printemps pour faire une mini digital detox ? Voici 5 petites habitudes à mettre en place pour vous aider à déconnecter et mieux profiter du retour des beaux jours.

1. Se reconnecter avec la nature au moins une fois par jour en laissant le smartphone à la maison. Nous avons la chance de vivre dans un environnement propice aux jolies balades et aux activités extérieures. Profitons-en pour nous aérer les neurones le plus possible loin des écrans.

2. Désactiver les notifications, et tout particulièrement celles des réseaux sociaux et de votre boîte mail. C'est à chacun de décider à quel moment porter son attention vers les réseaux sociaux et les emails. Et non l'inverse.

3. Planifier des matins calmes. Défense d'allumer le smartphone et de consulter ses emails avant midi. Cela

permet de travailler plus efficacement sans être déconcentré par des appels ou de commencer la journée en mode réactif. Qui a dit qu'il fallait être joignable et disponible H24 et 7 jours sur 7 ?

4. Éteindre tous les écrans une heure avant d'aller dormir. Il a été prouvé que la lumière bleue des écrans retarde notre endormissement et donc diminue notre temps de sommeil.

5. Pas de smartphone dans la chambre à coucher. Une fois éteint, laisser son smartphone dans la cuisine ou sur la table du salon éloigne la tentation de scroller indéfiniment sur les réseaux sociaux en attendant le marchand de sable.

Il n'est pas nécessaire de faire une détox digitale radicale. La déconnexion peut commencer par le changement de petites habitudes que l'on établit pour reprendre le contrôle de notre utilisation du smartphone et rétablir un certain équilibre comme nous le montre la nature.

**Judith CRILLEN**  
Maman s'organise  
(www.mamansorganise.com)

## L'HIVER NOUS QUITTE. CETTE PÉRIODE EST PROPICE AU TRI DE LA GARDE-ROBE

Certaines personnes ont assez de place pour alterner leur garde-robe hiver et été. D'autres pas. Mais cette contrainte peut se révéler être une opportunité quand on sait qu'on porte 20% de sa garde-robe 80% du temps (loi de Pareto). Ne pourrait-on pas délester notre dressing d'une belle partie de ces 80% de vêtements qu'on ne met que fort rarement ? C'est tout à fait possible grâce à une astuce de Home organiser : La méthode des critères. Avant de commencer, décidez selon quels critères vous allez trier votre garde-robe. Ensuite, passez en revue tous vos vêtements, et s'ils ne répondent pas à TOUS vos critères, donnez-les. Ils feront le bonheur d'autres personnes.

1. La morpho-colorimétrie. Toutes les coupes et toutes les couleurs ne nous vont pas forcément. Mieux se connaître nous évite de paraître fatigué, bouffi, malade ou triste. La solution ? Vous offrir un conseil en image. Aujourd'hui, ce type de service se démocratise fortement et offre un retour sur investissement immédiat. Mais vous pouvez aussi vous faire aider lors du tri par une amie dotée d'un bon œil et d'une bonne dose de franchise.

2. L'entretien des vêtements. Ce second critère peut aussi être envisagé. Si le vêtement est trop complexe à entretenir, évacuez-le.

3. La taille. Et oui, ce critère semble anodin, mais il est pourtant capital ! Décidez de conserver les vêtements à votre taille. Vous pouvez sans crainte vous débarrasser des autres vêtements. Et même si vous veniez à changer de silhouette plus tard, vous aurez l'envie de vous réapproprier votre image avec de nouveaux habits.

4. Le gain de temps. Imaginez qu'en ouvrant votre dressing vous ne voyez que des vêtements qui vous mettent en valeur et qui s'accordent facilement entre eux. Offrez-vous un gain de temps incroyable en vous créant votre garde-robe capsule. Procédez par élimination et conservez 100 pièces. Voici le principe : composez vos looks interchangeables en conservant 7 pantalons, 15 T-shirts, 15 chemises/top, 7 robes, 7 jupes/shorts, 7 pulls, 10 paires de chaussures, 3 foulards, 1 paire de gant, 4 ceintures, 5 manteaux, 3 sacs, 5 vestes, 2 maillots de bain, 2 chapeaux et 7 set de lingerie.

Une fois votre tri réalisé, et pour éviter l'effet rebond, pratiquez le « one in, one out ». Quand l'envie d'acheter vous prend, pensez à équilibrer en sortant une pièce pour chaque habit entrant. Bon courage pour votre tri !

**Marie DEGROOTE**  
Les Soeurs Poppins  
(www.soeurspoppins.be)

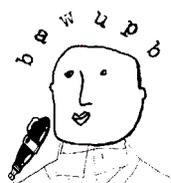
## RUBRIKE IN WALON

Vis cousses, èl mwès passé, dins no rubrike, dj'avoûs scrit « i faut stragner 'l covid », tradwit pa « il faut étrangler le covid ». Yè vlà-t-i ni què padri 'm dos, i d'a yun qu'a coridji « le covid » pa « la covid » !! Mins ayusk'il a sti ké ça 'm nome !? Èl Pètit Robèrt dit n.m. ou n.f. Larousse èscrit "le CoVid-19". Adon !? Bî råde, à Yite i faura dire : maire pou bourguèmèsse, dèdjuner pou din.ner, din.ner pou souper, pouvwèr pou savwèr, prout pou proute !? In coû pou toutes, c'est le ou la covid.

Mes-dame-sieur-s, animat-eur-ricé-s, agitateur-ricé-s, usager-ères, amateur-ricés, lect-ricé-ur-s, collaborat-eur-ricés, cultivat-eur-ricé-s, cafetier-ères, capucine-s, mot-eur-ricé-s, bondjoû. Bon amûzmint avu l'èscritur' inclusîve lico-tante, qui èsst'au francès çou qu' ène

tronçoneûse èsst' à lès ârbes : in masake ! Pou lire, ça, parèt qu'i faut acater ène passète yè lire au trèviè. Alez, vaut mèyeû l-r-îre què brère, èl grimace est pus bèle. Alt0183, Alt pou du bon ! Bonne nouvelle notre nouveau dico Français - Wallon est en librairie à Ittre et Braine-le-Château

**JM Gervy yè lès vis grougneûs**  
jm.gervy@gmail.com



## 50 ans DES CENTRES CULTURELS... malgré la Covid !

⇒ suite de la page 1



- Une remise en perspective de la législation des Centres culturels : L'observatoire des Politiques culturelles (OPC) a créé sur son site un espace dédié à la législation sur le secteur des Centres culturels. Cette mise en perspective favorise une meilleure compréhension des enjeux du secteur.

D'autres actions devraient aussi envisagées et adaptées en fonction de la situation actuelle.

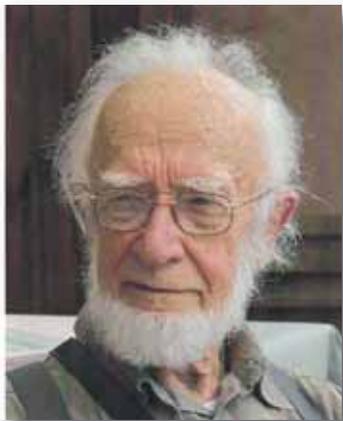
(Source : « 50 ans des Centres culturels » par Pierre-Jean Tribot, Revue Lecture-Culture N°22 (Mars-Avril 2021), page 6)

**LES 50 ANS DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE**  
Pour les festivités de nos 50 ans, il vous faudra attendre 2024. C'est en effet en 1974 que ce qui s'appelait alors le Foyer culturel a posé ses premières fondations. En attendant de souffler les bougies, je vous invite à découvrir sur notre site internet une sympathique petite capsule vidéo expliquant l'ensemble des missions d'un Centre culturel. Je ne doute pas que vous y trouverez plein de sens par rapport aux activités culturelles que notre équipe propose habituellement dans notre village.

**Nathalie Lourtie**

## HOMMAGE

### DÉCÈS DE MICHEL DE BECQ



Michel De Becq vient de nous quitter, il avait 87 ans.

Il s'est investi avec une série d'amis dans l'association Echange et Développement qui dans les années 80 se préoccupait du « tiers monde », des droits de l'homme et qui menait aussi une réflexion autour de la religion chrétienne.

Michel De Becq habitait Virginal, ancien cadre des papeteries, il a été

aussi durant quelques années Président du CLI. Les années 1982-1985. C'est sous sa présidence que j'ai été engagé au CLI par ailleurs. Le Bureau de l'époque en plus de Michel, Marie-Claire Godeau-Bougard, Anne Olyff, Monique de Dobbeleer, Françoise Minne, Marc Hordies,...

Merci à lui pour son investissement dans ce beau projet qui se développe toujours aujourd'hui.

#### Voici un petit poème écrit de sa main :

*Aime le vent, les fleurs, l'arbre et la rivière,  
Les mains qui se tendent, fières et franches,*

*La vieille maison, l'oiseau sur la branche.*

*Aime tous les hommes, de demain ou d'hier !*

*Que ta vie luise comme un fruit partagé,  
Le seul idéal sur terre est la bonté !*

Sincères condoléances à toute la famille et aux amis.

**Luc Schoukens**  
Ancien Directeur du CLI

## INFOS

### MARCHÉ DE VIRGINAL : UNE PREMIÈRE POUR LA MAISONNÉE !

**Nous serons enfin sur le Marché de Virginal à partir de ce jeudi 25 mars. A vos paniers !**

C'est dans une ambiance décontractée et vaccinée que nous vous accueillons avec des produits de saison. En effet, Pâques est l'occasion pour nous de vous montrer nos réalisations. Petits ou grands, il y en aura pour tous les goûts ! Au plaisir de

vous retrouver. Merci à tous les éducateurs, qui s'investissent au quotidien dans ce projet.

Pour rappel, le marché de Virginal a lieu tous les jeudis dès 14h au Plateau du Tram. La Maisonnée y sera présente tous les 2e et 4e jeudis du mois.

**Emilie Vanherrewegen,**  
animatrice à La Maisonnée



## EXPRESSION CITOYENNE

### A TITRE DE RAPPEL HISTORIQUE DE L'ÉOLIEN À HAUT-ITTRE ? RAPPEL D'IL Y A 12 ANS

**Pour rappel, lors d'un premier projet éolien à Haut-Ittre en 2010, la majorité communale d'alors (PS-PA-Ecolo), sous l'impulsion de son bourgmestre, Axel François, organisa l'information et la consultation de la population, dont une conférence à Haut-Ittre et une enquête sous supervision scientifique (ULB-IHECS).**

#### Une enquête sous supervision scientifique

La commune d'Ittre soucieuse de respecter l'avis de sa population avait organisé un référendum auprès de la population d'Ittre, Haut-Ittre et Virginal. Le but de cette enquête était de sonder l'opinion des résidents concernant l'installation d'un parc éolien sur le site de la « Ferme du Pré », situé le long de l'autoroute à Haut-Ittre. Ceci afin que le collège communal puisse prendre une décision en accord avec l'avis de la population.

Pour cela, une étude fut mise en place avec : des professeurs issus de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et de l'Institut des Hautes Etudes des

Communications Sociales (IHECS), des mandataires communaux issus de toutes les formations politiques et un groupe de citoyens. Cette étude consistait en la récolte d'opinions par le biais de questionnaires soumis à un échantillon représentatif de la population locale. Ces questionnaires contenaient un ensemble de questions relatives à la mise en place d'éoliennes, aux attitudes des personnes vis-à-vis des problèmes écologiques et aux comportements écologiques. Ces différents éléments devaient donc permettre de mettre en évidence l'accord ou le désaccord des citoyens par rapport à la mise en place des éoliennes sur le site de la « Ferme du Pré ».

**Analyse résumée des résultats du sondage 2010 : c'était plutôt pour** 399 questionnaires ont été remis, dont 133 dans chacun des 3 villages, en surdimensionnant donc l'échantillon haut-ittrois (village censé accueillir le projet d'implantation des éoliennes).

206 ont été remplis directement par les enquêteurs ou remis par la suite

par les habitants.

193 personnes ont donc estimé ne pas avoir à répondre ou n'avaient pas d'avis tranché pour le faire savoir.

On peut supposer que si ces personnes étaient plutôt ou fortement opposées, elles auraient profité de l'occasion donnée.

Notons aussi que pour le village de Haut-Ittre, 66,2 % des personnes sélectionnées ont répondu au questionnaire, ainsi que 48,9 % dans le village d'Ittre et 39,9 % dans le village de Virginal.

Si l'on isole les personnes sans opinion, les habitants sondés sont majoritairement favorables à la création d'un parc éolien à Haut-Ittre : 118 (65 %) plutôt d'accord et tout à fait d'accord contre 64 (35 %) pas du tout d'accord et pas tout à fait d'accord.

En revanche, cette majorité est nettement plus courte si l'on considère les seuls résultats enregistrés à Haut-Ittre : 43 (53 %) plutôt d'accord et tout à fait d'accord contre 38 (47 %) pas du tout d'accord et pas tout à fait d'accord, soit des réponses de 61 % des haut-ittrois sondés, les 39 autres % ayant un avis mitigé (5%) ou ne se

prononcent pas (34%).

En poussant l'analyse, on pourrait dire que, pour Haut-Ittre : 38/133, soit 29% des habitants qui ont eu l'occasion d'exprimer leur avis étaient plutôt ou tout-à-fait opposés à l'implantation d'éoliennes à la Ferme du Pré.

Un autre élément qui ressortait de l'enquête était que si un parc éolien était construit dans la commune, celle-ci devrait investir et s'impliquer dans ce projet avec, pour elle, des retombées financières

#### Les suites : un projet abandonné

Suite à des fortes pressions, voire à des attaques personnelles, ce sont les propriétaires des terrains qui se sont désengagés.

**Marc Hordies,**  
échevin de l'Energie en 2010

(Les personnes désireuses d'obtenir le rapport complet de cette enquête peuvent l'obtenir en me le demandant à [hordiesm@gmail.com](mailto:hordiesm@gmail.com))

# LE POINT SUR LE PROJET ÉOLIEN DE HAUT-ITTRE

L'AVIS DES GROUPES POLITIQUES

→ suite de la page 3

## Un parc éolien à Ittre ?

**La question est à l'ordre du jour avec le projet déposé par Vent d'Houyet. Qu'en penser ?**

La Wallonie doit tripler son potentiel éolien d'ici 2030 afin de rencontrer les objectifs en matière de réduction de CO2 et d'autonomie énergétique et en tenant compte de la sortie du nucléaire. L'éolien ne peut pas être compensé par d'autres énergies renouvelables dans la mesure où toutes les capacités de production (photovoltaïque, biomasse, ...) sont nécessaires et complémentaires

La commune d'Ittre (dont certains membres du Collège actuel) a signé la convention des Maires et s'est engagé dans un Plan énergie-climat. Celui-ci prévoit de réduire de 40% l'émission de CO2 soit 17000 Tonnes. L'éolien apporte potentiellement 8000 Tonnes de réduction de CO2.

Ecolo Ittre est globalement favorable aux énergies renouvelables et à l'éolien.

Le projet déposé par Vent d'Houyet interpelle dans la mesure où les habitants s'interrogent par

rapport aux nuisances que peut apporter un tel parc. Les questions autour du bruit, les effets stroboscopiques, d'ombres, d'effets sur les oiseaux, la biodiversité, du recyclage des matériaux après démantèlement, des terres agricoles utilisées... seront analysées dans le cadre de l'étude d'incidence. L'argumentaire développé par L'APERRE donne déjà une série de réponses rassurantes. ([www.apere.org/sites/default/files/Rumeurs et Réalités sur l'éolien \(3\)\\_0.pdf](http://www.apere.org/sites/default/files/Rumeurs%20et%20Réalités%20sur%20l'éolien%20(3)_0.pdf))

Reste la question de l'implantation et là les avis peuvent diverger. Certains se laissant avant tout inspirer par la qualité de nos paysages et par l'effet négatif que ces éoliennes apporteraient. D'autres trouvent les éoliennes élégantes et intégrables dans le paysage, apportant une notion de progrès écologique et de réponse aux défis climatiques.

La question de l'implantation peut aussi être élargie au plateau du Pou qui il y a 7 ans dans le cadre du plan wallon éolien avait reçu notre préférence. Pour Ecolo Ittre ce parc n'aura sa place que s'il y a

une implication manifeste des citoyens et des pouvoirs publics (la commune en priorité). Vent d'Houyet est une société à finalité sociale et vise cette implication citoyenne et communale. Nous ne nous trouvons pas du tout dans le contexte d'un parc éolien purement industriel.

Pour Ecolo Ittre c'est l'étude d'incidence qui va nous donner les indications quant à la faisabilité ou non de ce projet.

En attendant, le Collège communal, plutôt que de fustiger le projet à travers l'éditorial du bourgmestre dans le Bulletin communal ferait mieux de faire face au déficit d'information dont il est en partie responsable. Nous proposons l'organisation d'une soirée d'information réunissant tous les interlocuteurs et la mise en place d'une enquête publique indépendante comme ce fut réalisé voici 10 ans.



**Pour Ecolo Ittre**  
**Pol Perniaux**  
**Luc Schoukens**

## Les éoliennes à Ittre ont-elles le vent en poupe ?

**A l'heure actuelle, les éoliennes représentent la technologie renouvelable qui se développe le plus dans nos contrées avec ses 450 mâts déjà implantés sur le sol wallon.**

Mais sommes-nous prêts, à Ittre, à dénaturer notre bel environnement rural justement pour produire une énergie censée protéger ce même environnement, à industrialiser nos campagnes, au profit d'une vie toujours plus énergivore ?

Nos centrales nucléaires, amenées à disparaître à moyen terme, produisent aujourd'hui 39 % de nos besoins en électricité, 34 % étant assurés par les centrales à gaz et 13 % par l'éolien. Avec la fermeture programmée des centrales nucléaires, nous devons trouver des alternatives à la fabrication de l'électricité alors que nos besoins ne cessent d'augmenter. Même en poussant l'éolien à son maximum, celle-ci ne pourra assurer que 20% de cette production d'ici 2026. L'éolien n'est donc pas LA solution en soi, mais constitue une technologie non négligeable.

Nous craignons, à juste titre, une saturation visuelle par rapport à un déploiement irraisonné de ces éoliennes dans nos belles campagnes. Quel habitant ittrois est prêt à avoir plusieurs éoliennes dans son champs visuel, alors que l'un des attraits

de la région est justement ces étendues de champs à perte de vue ? Devons-nous sacrifier cela ? Peu de ménages wallons sont prêts à accepter les conséquences de ces technologies sur leur cadre de vie. Et nous pouvons aisément les comprendre.

Sommes-nous réellement prêts à sacrifier nos paysages ittrois au profit de l'éolien? Depuis 2010, le groupe IC s'est opposé aux différents projets éoliens défigurant la ruralité de notre commune. Aujourd'hui il reste sur sa position.

Cependant, ce choix nous ramène à des questions beaucoup plus fondamentales : des défis autant énergétiques, économiques et environnementaux sont à nos portes... Si nous décidons de tourner la tête aux alternatives comme l'éolien, nous devons également être prêts à rechercher des modes de vie moins coûteux en énergie, il faut alors revoir notre manière de penser globalement l'énergie et sa place dans nos sociétés.

Pourquoi ne pas investir dans l'hydraulique qui reste le premier poste d'énergie dite « propre » ? Notre commune jouit en effet d'une série de ruisseaux qui pourraient être exploités dans ce sens tout en ne nuisant pas à l'environnement visuel des habitants.

La création d'une ferme solaire à Virginal par l'entreprise DUFERCO est un bel exemple de solution alternative également.

Les recherches actuelles vont toutes dans ce sens. Et, gardons à l'esprit que nous pouvons également être acteur de cette transition écologique en nous responsabilisant davantage par rapport à notre consommation en électricité.



**Le groupe IC**



## Cinq éoliennes de 150 mètres de haut dans le paysage ittrois ?

**Le groupe MR est conscient de l'urgence climatique et de la nécessité de mettre en place une transition énergétique efficace, durable et optimale afin de répondre aux défis énergie-climat de demain.**

Lors du dernier conseil communal, le groupe MR s'est engagé avec son partenaire pour les accords de Paris. Pour atteindre ces objectifs, notre groupe est favorable à toutes les énergies renouvelables, mais celles-ci doivent être utilisées de manière raisonnée et au maximum de leurs capacités.

Pour le groupe MR, la sensibilisation et la conscientisation des citoyens sont essentielles afin de pouvoir accélérer la transition énergétique. La population comme les pouvoirs publics doivent se sentir concernés par cet enjeu. Nous allons renforcer les campagnes d'information et de sensibilisation au niveau de notre commune.

Devons-nous pour autant sacrifier notre patrimoine paysager naturel si particulier pour ce projet industriel ? Ces mêmes paysages qui font l'attrait de notre Commune et qui font de notre entité l'un des plus beaux villages de Wallonie.

Quel sera l'impact sur la qualité de vie et la santé des citoyens les plus exposés, sur la flore, sur la faune indigène et migratoire, sur l'avifaune, sur nos terres agricoles, son bétail, sur l'impact visuel ? Qui prendra en charge le démantèlement de la masse de béton enfouie ?

Toutes ces questions doivent être abordées dans l'étude d'incidence de ce projet. Notre groupe sera attentif

à son bon déroulement. Nous nous assurerons que les porteurs du projet répondent à toutes les questions des Ittrois et s'engagent à relayer la position et les inquiétudes de la population qui devront être respectées.

Rappelons que l'un des objectifs stratégiques prioritaires de la majorité est d'être une commune CITTASLOW qui offre un cadre de vie de qualité pour ses citoyens et pour ses visiteurs, où il fait bon vivre, sécuritaire, accueillante, propre et qui préserve son environnement, ses paysages et le bien-être du monde vivant. Vous pouvez retrouver le Plan Stratégique Transversal 2018-2024 sur le site communal.

Enfin, le MR a développé un projet éco-positif, déterminé et volontariste qui vise :

- Le doublement des capacités éoliennes en mer pour atteindre la capacité de 4 centrales nucléaires d'ici à 2030 ;
- L'augmentation des capacités renouvelables ;
- Le renforcement de la flexibilité du réseau et, par conséquent, de la capacité d'économie d'énergie.

Notre projet éco-positif : <https://www.mr.be/wp-content/uploads/2019/05/Projet-eco-positif.pdf>

**Réussir la transition énergétique est l'affaire de tous, tâchons de nous unir pour défendre cet enjeu commun de respecter et sauvegarder notre environnement pour les générations futures !**



Le groupe MR

## Position de P.A. sur le projet éolien

Au cœur de la pandémie, nous devons retrouver le sens du long terme. Cette démarche est vitale pour anticiper la grande crise qui se profile, la catastrophe climatique bien plus prévisible et potentiellement beaucoup plus dangereuse que la pandémie du Covid 19.

Pour PA, contrairement à ce qui a été dit dans le Bulletin communal, la commune ne doit pas suivre l'avis majoritaire des personnes impactées par le projet. Que deviendrait l'intérêt général ?

La lutte contre le réchauffement climatique doit être globale. Elle doit être poursuivie sur tous les terrains et avec tous les outils disponibles. Et la panoplie est large : le photovoltaïque, le solaire, l'isolation des bâtiments à commencer, comme valeur exemplaire, les bâtiments communaux, la biomasse, les bonnes pratiques citoyennes...

Sur tous ces terrains, il y a encore beaucoup de chemins prioritaires à parcourir.

**Mais bien sûr, il y a aussi l'éolien.**

L'étude qui a été consacrée à la mise en œuvre de la convention des maires visant à la réduction des émissions de CO2 de 40 % d'ici 2020 indique qu'à Ittre, nous n'y arriverons pas sans recours à l'éolien.

**Dans ce contexte, que penser du projet déposé par Vent d'Houyet visant à installer à Haut-Ittre un parc de 5 éoliennes à hauteur de 120 à 150 mètres ?** P.A. réserve son avis définitif lorsqu'il disposera de tous les éléments d'appréciation portant sur la qualité du projet par rapport à son intégration paysagère et environnementale, ses impacts, la production d'électricité attendue ...

Ces éléments seront, notamment, disponibles lors des conclusions du bureau d'études indépendant qui sera désigné, grâce aussi aux résultats de l'enquête publique à laquelle nous inviterons tou.te.s nos concitoyen.ne.s à participer activement. Dans notre analyse de ces données, nous ne mettrons pas en exergue le critère esthétique agité par d'aucuns. Face à la prolifération de pylônes à haute tension dont notre Commune est gratifiée et pour lesquels la population n'a jamais été consultée, que privilégier au nom de l'esthétique ? Mais il y a d'autres critères qui nous importent.

Par exemple, le choix du lieu qui, dans le projet en débat, jouxte une zone d'intérêt paysager définie au plan de secteur, le coût en consommation de CO2 qu'imposent la construction et le démantèlement à terme des mâts éoliens, la fragilité des terrains sur lesquels l'implantation est envisagée, notamment en matière de percolation des eaux de pluie, le coût de la maintenance de la production en réserve, le risque pour la faune abondante dans les lieux choisis.

Sans parler du principe de précaution mis en exergue par des études médicales qui préconisent, contrairement aux règles fixées en Région wallonne, une distanciation de +/- 2.000 mètres entre les habitations et les mâts éoliens.



Pour "Participation Alternatives (P.A.)  
Claude Debrulle.  
Conseiller  
Communal Pacte-PA

## Ensemble Pour Ittre

**Le groupe EPI rappelle que les communes d'Ittre, Braine-le-Château, Braine-l'Alleud et Nivelles ont été désignées comme susceptibles d'être affectées par le projet et que ces communes ne sont pas à la manœuvre pour la construction et l'exploitation des 5 éoliennes accompagnées de leurs auxiliaires.**

La procédure d'obtention d'un permis éolien de plus de 3 MW prévoit deux moments importants d'information et de consultation du public : la réunion d'information préalable (RIP) au démarrage du projet et l'enquête publique lorsque la demande de permis unique a été déclarée complète et recevable.

Nous sommes au début de la procédure. En effet, conformément aux dispositions légales, le promo-

teur a invité les citoyens à participer à la RIP virtuelle. Chacun a pu également s'informer et consulter les documents présentés dans la vidéo. Et surtout, jusqu'au 5 mars 2021 inclus, chacun a pu émettre ses observations et suggestions concernant le projet, mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences, présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences. Cette première étape a vu près de 135 personnes s'exprimer, cela reflète bien l'intérêt que les citoyens portent à notre belle commune.

Le groupe EPI estime que l'exploitation des énergies renouvelables présente de nombreux avan-

tages. Un ensemble de filières diversifiées telles que la récupération de chaleur, la biométhanisation et les panneaux photovoltaïques a été étudié pour une implantation réfléchie chez nous. Ces technologies seront prochainement mises en œuvre dans notre commune. Et les éoliennes dans tout ça ? Le groupe EPI est d'avis que l'éolien a bien sa place dans le paysage des alternatives pour la production d'énergie. Mais EPI est également d'avis que des éoliennes ne peuvent pas altérer de manière significative et durable nos paysages et impacter négativement la vie des citoyens.



Le groupe EPI



# ET SI NOS SOUS NOUS ÉTAIENT CONTÉS...

Nous vous avons présenté, en guise d'introduction, dans le Petit Tram de décembre (n°498), 5 clés pour comprendre les budgets communaux. Ces quelques notions, bien pratiques, ne nous avaient permis toutefois que d'effleurer cette vaste matière.

Dans le but d'approfondir nos connaissances, d'aiguiser votre intérêt et d'accroître la participation citoyenne, nous vous proposons, dès ce mois-ci, une série de 5 articles qui nous permettront de rentrer dans le cœur du sujet, sans pour autant en faire le tour...

Si la lecture de ces articles, ou toute autre motivation par ailleurs, vous incite à vous intéresser plus particulièrement à la thématique des finances publiques, sachez que nous allons organiser, une **FORMATION**, accessible à tous, à partir de septembre 2021, avec l'asbl Periferia !

Infos, questions et préinscriptions pour cette formation via l'adresse : [karim@ittreculture.be](mailto:karim@ittreculture.be)



## Les étapes d'élaboration d'un budget communal

Le budget d'une année type d'une commune s'élabore à partir du printemps de l'année précédente. Il passe par les étapes suivantes :

**ESTIMATION PAR LES SERVICES (MAI/JUIN) :** les services communaux évaluent leurs besoins pour l'année suivante (notamment, en termes de personnel, de renouvellement de véhicules ou d'équipement...)

**NÉGOCIATIONS ENTRE ÉCHEVINS (AOÛT/SEPTEMBRE) :** le Collège se donne, pour chaque compétence (et donc par échevin), une enveloppe déterminée : la partie concernant le personnel et le fonctionnement (l'ordinaire) change très peu d'une année à l'autre ; c'est sur les investissements (l'extraordinaire) qu'il existe davantage de choix et que chaque échevin défend les projets qui lui paraissent importants.

**VOTE DU BUDGET PAR LE COLLÈGE (EN THÉORIE, VERS LE 15 SEPTEMBRE) :** c'est à ce moment que s'opère un arbitrage entre les choix proposés par les différents échevins, puisqu'il y a toujours plus de propositions que de ressources disponibles : le vote définit le budget qui incarne les orientations politiques du Collège, avec davantage d'investissements dans tel ou tel domaine...

**VOTE DU BUDGET PAR LE CONSEIL COMMUNAL (EN THÉORIE, VERS LE 15 OCTOBRE) :** chaque conseiller reçoit le document complet du budget avec tous les détails ; le jour du vote, l'échevin des finances présente une note de politique générale qui, en 7-8 pages, explique les orientations du budget.

**APPROBATION DU BUDGET PAR LA TUTELLE RÉGIONALE (EN THÉORIE, AVANT FIN DÉCEMBRE) :** la Région Wallonne – qui exerce la tutelle sur les communes – dispose de 30 jours pour s'assurer que le budget est légal, réaliste et qu'il tient bien compte de la situation financière de la commune.

**DANS LA PRATIQUE :** il arrive que le budget soit voté plus tard et qu'il ne soit pas approuvé par la tutelle au 31 décembre. Dans ce cas, la commune doit limiter ses dépenses (uniquement d'investissement) jusqu'à l'approbation par la tutelle. C'est le régime des « douzièmes provisoires » qui oblige la commune à travailler avec un budget mensuel. Cette situation se produit par exemple en cas d'élections communales qui ont toujours lieu le deuxième dimanche d'octobre, ce qui oblige le Collège sortant à préparer un budget général. Le nouveau Collège prend ensuite fonction début décembre et fait alors ses choix politiques précis qui complètent le budget initial. En général, au cours des premiers mois d'une nouvelle législature, la commune fonctionne avec des « douzièmes provisoires ».

**EST-IL POSSIBLE DE MODIFIER UN BUDGET APRÈS QU'IL AIT ÉTÉ VOTÉ ?**  
Au cours de l'exécution du budget de l'année en cours, des modifications budgétaires sont possibles à tout moment. Dans la pratique, elles se font habituellement entre juin et septembre.

Des modifications sont parfois nécessaires, comme cela peut arriver au sein d'un ménage qui devrait revoir son budget à la baisse en cas de licenciement ou de travaux inattendus à faire dans la maison, ou à la hausse si un membre du ménage reçoit une promotion ou augmentation salariale.

Il est possible de consulter, sur le site internet de la commune, le programme de politique générale ainsi que la synthèse du budget communal qui reflètent, tous deux, les priorités politiques de la majorité pour cette législature.

Le mois prochain, nous nous poserons la question suivante : d'où vient et où va l'argent ? On analysera la composition en deux parties du budget (le budget ordinaire et le budget extraordinaire) et comment les recettes et les dépenses sont comptabilisées à l'intérieur de celles-ci.

**Karim Sarton**

\*Extraits de la brochure « Et si nos sous nous étaient contés... Comprendre les finances locales », éditée en 2013 par l'asbl Periferia

## LE BUDGET COMMUNAL, MIROIR DES CHOIX POLITIQUES \*

### Principes et fonctionnement

#### Pourquoi un budget communal ?

Le budget est une estimation précise des recettes et des dépenses auxquelles la commune s'attend pour une durée d'un an.

C'est un **outil de prévision**. Le budget permet à la commune de savoir si elle dispose des moyens nécessaires pour financer la politique qu'elle souhaite mener ; elle définit alors ses priorités en fonction des moyens financiers dont elle dispose. C'est un outil de prévision qui montre comment la commune va réaliser son programme politique. Il annonce les intentions au début de chaque année et les moyens prévus pour les mener à bien.

C'est aussi un **outil d'autorisation et de contrôle**. Le budget constitue une garantie pour les conseillers communaux puisqu'il définit le cadre au sein duquel le pouvoir exécutif (le Collège) pourra réaliser les dépenses, sans être autorisé à le dépasser. Le budget est élaboré par le Collège, puis voté par le Conseil communal. Par ce vote, le Conseil communal donne l'autorisation au Collège d'effectuer des dépenses dans le cadre de ce budget. Il devient aussi la référence tout au long de l'année qui montre si les choix politiques sont bien mis en œuvre, dans les limites convenues par le Collège et le Conseil communal.

**LA NOUVELLE LOI COMMUNALE** datant de juin 1988 spécifie le fonctionnement et les responsabilités des communes. On y trouve notamment les attributions des communes, c'est-à-dire la liste des aspects sur lesquels elles sont compétentes et res-

ponsables. Les articles 238 à 263 traitent de manière spécifique tous les aspects relatifs au budget et aux comptes des communes.

#### Les 5 principes d'un budget communal

Le budget doit répondre à plusieurs obligations :

1. il n'y a qu'un seul budget par année civile  
⇒ principe d'**annualité**
2. il doit faire apparaître absolument toutes les dépenses et les recettes escomptées pour une année civile  
⇒ principe d'**universalité**
3. n'importe quelle recette peut (en principe) servir à payer n'importe quelle dépense  
⇒ principe d'**unité**
4. chaque recette ou dépense doit être spécifiée le plus précisément possible  
⇒ principe de **spécialité**
5. les recettes doivent couvrir les dépenses  
⇒ principe de **équilibre**

#### POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE PARLER D'UNITÉ ?

Le principe d'unité signifie que toutes les recettes sont rassemblées dans un « pot commun », sans correspondre a priori à une dépense précise. Avec ce principe, il n'est donc pas possible de dire, par exemple, que les taxes perçues par le stationnement (horodateurs) seront investies dans la réfection des voiries. Ces taxes contribuent aux recettes générales de la commune, mais ne peuvent correspondre à une dépense spécifique qui leur serait liée.

**CONSEIL COMMUNAL DU 23 FEVRIER 2021****Conseillers communaux présents :**

**Christian Fayt (EPI), Pascal Henry (MR), Lindsay Gorez (MR), Françoise Peeterbroeck (EPI) Fabienne Mollaert (EPI), Alizée Olivier (MR), Arthur Deghorain (EPI), Jacques Wautier (EPI), Paul Pierson (EPI), Ferdinand Jolly (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Chantal Vanvarebergh (I.C.), Pascale Carton (IC), Daniel Vankerkove (I.C.), Claude Debrulle (PACTE), Luc Schoukens (PACTE), Pol Perniaux (PACTE).**

**Le bourgmestre demande aux conseillers une minute de silence lors du huis-clos, en mémoire de Stéphanie François, épouse très jeune d'un instituteur de l'école communale d'Iltre, Maxime Ladrière, récemment décédée.**

[POUR RAPPEL LES PROPOS DES CONSEILLERS ONT ÉTÉ CONDENSÉS ET ÉDITÉS POUR PLUS DE CLARTE DANS LEUR SYNTHÈSE]

**1. COVID-19 – SITUATION ET NOUVELLES MESURES**

**Le bourgmestre Christian Fayt (EPI)** fait le bilan de la situation, rappelle les axes importants de la vaccination ; à savoir un objectif de couverture de 70% de la population, la détermination de groupes prioritaires, basée sur l'avis des scientifiques, le principe de vaccination gratuite sur base volontaire, la prise en charge par le fédéral et les régions des coûts liés à la vaccination et l'existence de sites de vaccinations de proximité et majeurs, dont Tubize (stade Leburton), Ronquières et Braine L'Alleud. A niveau des chiffres, les derniers chiffres placent Iltre dans une « situation pas trop mauvaise ». Le bourgmestre explique ensuite les différentes phases du calendrier de vaccination. Lors de la lecture de l'article, la vaccination des adultes de plus de 65 ans et des patients à risque aura commencé, tandis que le reste de la population devrait commencer à se vacciner en mai dans les différents centres.

« Chacun, en général, et chaque personne de plus de 65 ans ou celles ayant des facteurs de comorbidité recevra une convocation écrite stipulant le lieu, la date et l'heure de la vaccination. Il n'y aura pas de choix du vaccin, ni du lieu, mais la date et l'heure pourront être changées. »

Le bourgmestre annonce que deux vaccins de type ARN sont actuellement disponibles et que deux autres arriveront, dont notamment celui de Johnson et Johnson, en mai et en juin. Par ailleurs, les grandes quantités disponibles de vaccin ASTRA-ZENECA pour la région wallonne permettront de gagner un mois de campagne de vaccination. Des communications partiront pour les personnes impliquées. Il pointe comme problème « à résoudre le plus vite possible », les personnes à mobilité réduite pour lesquelles la commune a pris ses dispositions avec les mutuelles, les taxis sociaux. Un montant a été prévu au budget pour cela. On va demander au CPAS et au Plan Communal de solidarité de nous aider. Il ajoute qu'une adresse internet existe pour les bénévoles souhaitant apporter leur aide à la campagne solidaire.aviq.be

**Le bourgmestre** conclut son bilan sur une note de stabilisation de la situation concernant un des homes de la commune qui avait connu une « situation assez grave ».

**Chantal Vanvarebergh (I.C.)** fait part de ses inquiétudes sur la vaccination des professeurs, les instituteurs et l'encadrement de l'après-scolaire. « Quelque chose est-il prévu pour ces personnes ? ». « Rien de prévu », explique le bourgmestre. « On n'a pas voulu faire des groupes préférentiels après les groupes prioritaires, sinon on n'en sortirait pas. Pour l'ensemble des personnes, ce sera au mois de mai ».

**Claude Debrulle (PACTE)** se demande ce qui arrive aux personnes de groupes prioritaires souhaitant se faire vacciner alors qu'initialement elles n'avaient pas été au rendez-vous fixé et ce qui se passera pour les résidents de la prison d'Iltre. « Le Comité de surveillance de la prison (dont fait partie le conseiller) s'inquiète de la situation ». Le bourgmestre répond que les personnes rattachées au rendez-vous initial retombent dans la population générale. Pour ce qui est des résidents de la prison d'Iltre (+/-450 détenus), le bourgmestre note un cluster assez sérieux, avec surtout un groupe de personnes extérieures concernées. « Cela a été pris en charge de suite. Certains prisonniers ont été déplacés dans des unités spéciales conçues pour cela à Lantin ».

**Daniel Vankerkove (I.C.)** se dit impressionné par les chiffres, lus dans les journaux, de contamination du COVID dans la commune depuis le début. Le bourgmestre fait remarquer que Iltre est beaucoup pénalisée par le nombre de homes se trouvant dans l'entité. « En janvier, il y avait environ 500 personnes contaminées au COVID. Maintenant, on est sans doute au-delà. Nous sommes assez hauts notamment avec les homes, dont un spécialement, et d'autres collectivités. Nous avons été assez protégés lors de la première vague, mais pas lors de la seconde », explique le bourgmestre.

**Pol Perniaux (PACTE)** demande si le taux de vaccination atteint les 80% du personnel et des personnes résidentes, seuil à partir duquel on peut envisager un assouplissement et si le bourgmestre envisage d'uniformiser ces mesures d'assouplissement dans le bon sens et en concertation avec les homes.

**Le bourgmestre** répond : « Nous sommes à peu près à 80%. Le personnel, initialement mitigé, se fait vacciner de façon importante. Je veille à ce que tout se passe correctement. L'AVIQ suit cela également. La direction des homes a beaucoup de latitude pour l'application des mesures. Chaque home réagit selon sa situation ». Le bourgmestre rappelle aussi que la vaccination ne protège pas les personnes de l'extérieur et que la vigilance reste de mise. « Il va y avoir assouplissement après la deuxième dose. Mais il faut rester vigilant. Il y a les variants qui arrivent et font un peu peur. Il ne faut pas perdre les contraintes du début », l'expérience vécue au sein d'un des homes doit servir de rappel.

**Luc Schoukens (PACTE)** remercie le Collège d'avoir permis l'expression de la place centrale de la culture le samedi 20 février, et plaide pour que l'on rende la culture à nouveau accessible, que l'on redonne une place à la culture, à la jeunesse et l'horeca, pour que l'humain reprenne une place centrale dans la société. Il invite le Collège à être le porte-parole de cette ambition au niveau des instances supérieures.

Le bourgmestre rappelle que le Collège œuvre depuis le début à exploiter les petites ouvertures (ex. Iltre en Culture, les Cercles le dimanche à 11 heures), laissant les gens s'exprimer, tout en étant strict au plan sanitaire. « Chaque fois qu'on peut aider les personnes affectées, on le fait et on met tout le monde autour de la table. Mais la sécurité doit être présente ».

**2. MARCHES PUBLICS – BATIMENTS ADMINISTRATION COMMUNALE : PIC 2019-2021**

**Le bourgmestre Christian Fayt (EPI)** explique que le Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021 comprend 400.000 EUR de subsides qui doivent être « absolument affectés pendant la période, sinon le total pour le plan triennal suivant sera réduit, comme cela s'est passé en 2013-2015 et 2016-2018 ». La commune doit mettre au minimum 600.000 EUR et maximum 800.000 EUR en plus des subsides, soit un total entre 1.000.000 EUR et 1.200.000 EUR. Le PIC 2019-2021 affecte 110.000 EUR en travaux de voirie à la rue du Bilot (dans le cadre de l'égouttage) le reste étant à la charge de la SPGE, 80.000 EUR pour le mur du cimetière de Virginal et le montant affecté à la transformation et l'extension et la transformation du bâtiment de l'ancienne poste à Iltre. Le bourgmestre invite ensuite Mme Mélanie Pirotte, gestionnaire de projets à l'InBW (maître d'ouvrage du chantier par délégation) à procéder à la présentation technique du projet faisant l'objet du marché public (note : le bureau d'architecte Deblandre Architecture sc sprl de Jurbise a établi les clauses techniques).

**Mme Mélanie Pirotte (gestionnaire du projet à l'InBW)** présente aux conseillers le projet via un jeu de diapositives. L'objectif est de renforcer la communication entre services administratifs et d'assurer la fluidité des déplacements entre services communaux, assurant un gain de temps et une meilleure proactivité. L'extension se fait à l'arrière du bâtiment avec une cave et des locaux techniques, tandis que la salle des mariages se fera au dernier étage. Il y aura une entrée commune pour tous les services à partir du parking arrière via l'extension. Le bardage de l'extension sera constitué d'acier corten, fourni par une firme locale et en clin d'œil du passé industriel de la commune, durable et sans entretien. Il y aura une passerelle permettant de rejoindre le CPAS et le centre administratif pour joindre les deux entités administratives par l'intérieur. Les étages seront accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) via un monte-personne placé dans le nouveau volume. Des escaliers escamotables sont prévus pour faire le lien entre les niveaux des différents bâtiments existants (ancienne poste, centre administratif actuel). Il y aura une

toilette PMR par étage (3 au total), les couloirs seront assez larges pour une circulation aisée des PMR qui pourront ouvrir la porte d'entrée via un bouton poussoir.

**Mme Mélanie Pirotte (gestionnaire du projet à l'InBW)** présente ensuite la partie technique pure du projet : la finition des sols et des sanitaires sera faite en carrelage, sauf dans les bureaux (linoleum) et dans la salle des mariages (parquet semi-massif). Le chauffage sera assuré par une chaudière à gaz à condensation, placée dans les caves du nouveau volume. Le gaz s'est imposé en raison de son coût d'entretien et du prix à l'installation, ainsi que pour sa facilité d'usage. L'éclairage LED sera généralisé dans le pôle administratif. L'isolation concernera l'ensemble des parois avec couverture et ré-isolation. Elle sera assurée par 14 cm de polyuréthane en parois de couverture et parois horizontales, tandis que des châssis en PVC seront mis dans l'ancien bâtiment de la poste et des châssis en aluminium dans l'extension. Les exigences PEB sont rencontrées. Une ventilation à double flux est prévue. Le choix d'un monte-personne plutôt que d'un ascenseur se justifie par l'espace disponible, la facilité d'usage, le moindre coût et la moindre maintenance.

Enfin, le projet se divise en quatre lots pour limiter les coûts et ouvrir à la concurrence : Lot 1 (gros œuvre), estimé à 274.865,84 € HTVA ou 332.587,67 €, TVA comprise, Lot 2 (menuiseries extérieures), estimé à 81.420,00 € hors TVA ou 98.518,20 €, TVAC ; Lot 3 (parachèvements intérieurs), estimé à 146.797,23 € hors TVA ou 177.624,65 €, TVAC ; et le Lot 4 (techniques spéciales), estimé à 114.500,00 € hors TVA ou 138.545,00 € TVAC. Au total, il en coûtera 619.569 EUR (HTVA) ou 747.275 EUR (TVAC).

### Débat technique

**Luc Schoukens (PACTE)** demande comment l'aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne poste communiquera avec le centre administratif actuel. La gestionnaire de projet répond que la communication se fera par un passage dans le garage actuel de l'ancien bâtiment et que l'idée générale était surtout de « garder la structure existante pour éviter de trop casser. Le conseiller note qu'on travaille avec de vieilles façons de travailler dans les bureaux. « On travaille plutôt avec des petits bureaux que des paysagers. Le télétravail a-t-il été pris en compte ? ». La gestionnaire répond qu'on a travaillé en rénovation sur les volumes existants. Sur le paysager, Mme Mélanie Pirotte constate un retour en arrière, les gens y connaissant des problèmes de concentration, de confiance. « Par contre, les bureaux accueillant les citoyens seront ouverts ».

**Luc Schoukens (PACTE)** parle ensuite de principe un peu rétrograde concernant la gestion écologique du bâtiment. « Travailler avec du gaz alors que l'InBW épousait d'autres principes, dont celui d'une chaudière combinée pellets-biomasse ... Le bilan écologique des châssis PVC et en aluminium n'est pas des meilleurs, tandis qu'une isolation en polyuréthane n'est pas l'iso-

lant le plus écologique ». Le conseiller demande à la commune de revoir l'utilisation des matériaux. « On est à côté de la plaque, alors qu'on va signer plus loin la Convention des Paris qu'on ne pratique pas beaucoup ».

**Mme Mélanie Pirotte (gestionnaire du projet à l'InBW)** explique qu'effectivement on aurait pu faire mieux au niveau écologique, mais qu'ils ont travaillé à enveloppe budgétaire fermée (note : non modifiable).

« Nous pouvons rencontrer les normes d'aujourd'hui, pas aller beaucoup plus loin. L'InBW a étudié la chaudière à double combustible, mais cela aurait entraîné une gestion énorme pour la commune, les stocks de pellets, l'entretien, la gestion de la biomasse. En travaillant les coûts deviennent très élevés avec une chaudière au miscanthus (biomasse). »

**Christian Fayt (EPI)** précise que la commune a travaillé jusqu'à la fin sur l'hypothèse de la chaudière, mais que le coût était très cher. Il ajoute que changer de chaudière aurait créé des problèmes sur plusieurs mois (changement des radiateurs, basculement vers le miscanthus) sans chauffage pour le personnel communal dont il ne faut pas oublier le bien-être pendant les 300 jours de chantier, outre les autres inconvénients (bruits, ...).

**Paul Pierson (EPI)** demande pourquoi il n'y a pas d'uniformité des châssis entre les deux parties du bâtiment concernées par les travaux (aluminium pour le nouveau volume, PVC ancienne poste). La gestionnaire de projet répond qu'il s'agit d'un choix économique, mais que les PVC sont faciles à travailler pour des petits formats standards, tandis que l'aluminium est nécessaire pour des grands formats. « La teinte reste la même. C'est un choix économique de ne pas mettre de l'aluminium dans l'ancienne poste ».

**Claude Debrulle (PACTE)** se demande si le chantier respecte la contrainte (des projets PIC) de 30% de l'investissement consacré aux économies d'énergie, s'associant au passage aux re-

marques du conseiller **Luc Schoukens (PACTE)**. Il demande ensuite si l'isolation de 14 cm concerne l'intérieur ou l'extérieur du bâtiment de l'ancienne poste et s'il n'y pas de risque de pont thermique si on isole l'ancien bâtiment (de la poste) et pas le centre administratif. Il constate enfin l'absence de prix pour la construction et l'installation de la passerelle dans le total investi et demande une estimation.

**Mme Mélanie Pirotte (InBW)** répond que la responsable du PIC a répondu favorablement à notre proposition de projet et respecte la contrainte des 30%. Elle précise que le 14 cm concerne seulement le nouveau volume de l'extension, à l'extérieur, bardé en acier corten. Dans le vieux bâtiment, les murs ne seront pas isolés, seul le sol, les châssis et la toiture seront isolés, pas les parois extérieures. « C'est un choix économique ». La gestionnaire de projet renvoie à la **directrice générale, Mme Carole Spaute**, la question financière sur le coût de la passerelle. « Elle est en option dans le cahier des charges, mais n'est pas chiffrée », explique cette dernière.

**Claude Debrulle (PACTE)** demande ensuite au Collège quel type de concertation structurée a eu lieu avec le personnel de la commune, celui du CPAS, et avec l'ensemble des personnels, des organisations syndicales en aval du projet en raison de l'impact sur l'organisation du travail et si on a tenu compte des nouveaux modes de travail. Il se demande pourquoi aucun architecte ittrois n'a répondu au cahier des charges, alors que lors d'un précédent exercice pour le même bâtiment en 2009 sur les 8 architectes ayant soumis un projet 6 étaient ittrois. Enfin, il pose la question d'une enquête publique pour un bâtiment impliquant tous les ittrois.

**Christian Fayt (EPI)** explique qu'on parle du bâtiment depuis 2009. Plusieurs réunions ont été tenues avec le personnel depuis 2009. La directrice générale a fait cette concertation au préalable avec le personnel. A plusieurs reprises, **Françoise Peeterbroeck (EPI)**, échevine des affaires sociales) est intervenue. Concernant les ar-



Transformation et extension du bâtiment de l'administration communale

chitectes, c'est le choix de l'InBW, en charge du travail. Quant à l'enquête publique, le bourgmestre répond que le Collège suivra ce que la loi impose (note : elle n'exige pas d'enquête publique). Le fonctionnaire délégué ne demande pas d'enquête publique. **Carole Spaute** précise ensuite que les discussions sur l'affectation des locaux, le rassemblement des services restent « très théoriques », peu de personnes changeant de bâtiment dans les faits, et que « rien n'est figé et peut évoluer ».

« L'extension est principalement faite pour améliorer les conditions de travail du personnel communal (bureau exigü, interactions difficiles dans certains cas en raison du bruit) », conclut la directrice générale.

Entretemps, Mélanie Pirotte a retrouvé le prix estimé de la passerelle, soit 33.000 EUR (tout compris) qui ne sont pas compris dans l'estimation générale.

**Ferdinand Jolly (IC)** pose la question des énergies renouvelables, notamment au vu des surfaces de toiture importantes et de l'orientation des deux versants. « Des panneaux photovoltaïques pour alimenter une pompe à chaleur et produire de l'électricité ont-ils été envisagés ? » Le conseiller ne voit également pas l'intérêt d'une passerelle conduisant à la perte d'un bureau du CPAS, au vu du faible mouvement du personnel entre les deux administrations.

**Paul Pierson (EPI)** s'inquiète des fissures de la façade arrière de la poste et demande s'il y a une étude sur la stabilité du mur avec la construction de l'extension.

**Mélanie Pirotte (InBW)** laisse à Carole Spaute le soin de répondre sur la passerelle, ajoute que les travaux ne concernent que le bâtiment de la poste, que rien n'est prévu pour placer des panneaux solaires (peut être fait dans un second temps) et qu'un ragréage (remise à neuf) total de la façade arrière sera réalisés, tandis que tous les planchers seront refaits, au niveau structurel.

**Hélène de Schoutheete (IC)** s'étonne de ce qu'on n'isole pas le bâtiment de l'intérieur alors même qu'il est désossé entièrement. « C'est une priorité absolue. C'est peut-être coûteux, mais cela ne doit pas être très compliqué. Cela change tout à moyen et à long terme ». Mélanie Pirotte répond qu'à la base, l'isolation des murs par l'intérieur était prévue, mais que l'InBW doit respecter l'enveloppe fermée reçue.

« On ne veut pas jouer avec des estimations pour faire des budgets. On ne sait pas faire des miracles avec cette enveloppe ». « Rien n'empêche le Collège de faire des choix écologiques plutôt qu'esthétiques » souligne la conseillère.

### Débat politique

**Pol Perniaux (PACTE)** trouve le projet un peu démesuré et se demande si le Collège n'a jamais pensé à faire autrement, « un peu moins d'esthétiques et un peu plus écologique », d'autant que Mme Pirotte a dit « on peut toujours faire mieux ». « Est-ce que vous ne vous êtes pas dit qu'on s'est planté à un moment donné (pendant l'élaboration) et qu'on doit revoir notre copie ? » Sur le

plan énergétique, aujourd'hui, on ne peut plus dire 'on peut toujours faire mieux ».

**Pascale Carton (IC)** constate que l'InBW va dépenser près de 600.000 EUR pour le bâtiment, mais se demande comment l'InBW va aider les gens souffrant de la crise (acteur culturels, étudiants, horeca, familles fragiles et personnes affectées) du COVID 19, malgré une telle dépense. « Il est plus urgent de mobiliser l'aide aux personnes. On peut reporter ce projet d'extension un plus tard ».

**Hélène de Schoutheete (IC)** est « très interpellée » par l'aménagement des bureaux, notant, pour l'instant, un magnifique bureau dans le bâtiment existant alloué aux archives, deux bureaux dans la nouvelle structure (un pour le Plan Communal de Solidarité, l'autre pour le DPO) prévus pour des personnes travaillant à mi-temps, les quatre bureaux du service finances utilisés par seulement deux personnes, d'un magnifique local attribué au SITI (note : Syndicat d'Initiatives) qui n'est ouvert que trois jours par semaine ... La conseillère constate que cet aménagement a de grosses conséquences financières, alors que la crise actuelle va changer complètement les habitudes de travail. « On n'a aucun recul sur l'avenir à six mois, et on se lance dans un projet pharaonique. Le projet manque de réflexion sur ces points et d'humilité. » Sur l'isolation et les choix énergétiques, la conseillère constate que le Collège fait un choix totalement en contradiction avec l'Accord de Paris (note : visant à réduire les émissions de CO2 pour maintenir la hausse des températures sous les 2°). « Je trouve également que 49 m2 de surface au sol pour un escalier et un monte-personne est complètement sidérant ». Concernant l'estimation de l'investissement (note : 750.000 EUR), la conseillère note qu'on sait bien qu'il faudra prévoir 10 à 20% supplémentaire d'inattendus et que cela dépendra aussi des réponses à l'appel d'offre qui peuvent être plus hautes que le budget prévu. « Quelle est la limite budgétaire du Collège en cas de dépassement ? ».

Concernant l'enquête publique, **Hélène de Schoutheete (IC)** se demande pourquoi le Collège, « par transparence vis-à-vis de la population », n'a pas demandé au fonctionnaire délégué de faire cette enquête pour remporter l'adhésion de la population. « Alors que nous vivons une crise inédite et que des choix sont à faire, les citoyens devraient pouvoir donner leur avis ». Enfin, la conseillère note, en réflexion personnelle, que la colonne du premier étage se verra de sa maison. « On n'est pas très content qu'on n'ait pas demandé notre avis sur ce qu'on nous impose au centre du village ».

**Christian Fayt (EPI)** ne souhaite pas revoir la copie du projet. Le dossier existe depuis 2009 et on aurait pu le faire depuis longtemps. Le bâtiment de la poste est utilisé de façon précaire pour trois personnes. On perd énormément au niveau énergétique. Rien n'a été fait depuis 11 ans. On tourne en rond. Ce n'est pas la première fois qu'il passe au PIC (note : une ancienne proposition à 234.000 EUR pour un étage). Mainte-

nant, on avance de façon concertée en regardant à l'utilisation de l'argent public et de nos citoyens. Depuis que le dossier est mis au niveau communal, vous rouspétez sur un dossier que vous avez tous mis au PIC avec une enveloppe proposée en 2018. On est resté dans l'enveloppe présentée en 2018. On ne va pas revoir la copie ».

Pour le reste, « il faut que le dossier soit soumis pour le 31/12/2021, sinon la commune perdra 250.000 EUR de subsides pour le PIC actuel et le prochain ». Il note que le montant investi par la commune sera largement inférieur aux 600.000 EUR annoncés. « On fait le maximum au niveau énergétique. Il y aura toujours quelque chose qui ne va pas, mais il faut bien faire quelque chose de ce bâtiment. Il est grand temps qu'on avance. »

**Mme Adeline Bingen, responsable du service urbanisme**, note que l'autorité instruit le dossier sans mesures de publicité, qui ne sont pas obligatoires. La conseillère de Schoutheete (IC) répond que cela n'empêchait pas le Collège de le demander au fonctionnaire délégué. « Cela ne se fait jamais et aurait dû se faire avant le dépôt, mais n'est pas interdit », précise Mme Bingen. « Dans les dossiers sensibles, le Collège Communal fait des enquêtes publiques. C'est un dossier sensible. Sous prétexte que ce n'est pas obligatoire, on passe au-dessus de l'avis des citoyens qui vont financer ce monument pharaonique », conclut **la conseillère de Schoutheete (IC)**.

**Claude Debrulle (PACTE)** note que balancer le dossier avec des 58 pièces en annexe aux conseillers seulement une semaine avant le vote n'est pas respectueux du conseil communal, ni raisonnable. Par ailleurs, il rappelle qu'en 2018 l'évaluation du dossier était évalué à 450.000 EUR TVA, de 625.000 EUR en 2019 et aujourd'hui à 750.000 EUR, que le prix de la passerelle à 33.000 EUR est « donné », qu'il y a un manque de réflexions sur la situation financière, économique, et sociale actuelle dont on ne voit pas encore les conséquences ainsi que sur l'évolution incertaine des conditions de travail. Troisièmement, « une enveloppe fermée ne permet pas de parer aux imprévus ». Le conseiller s'interroge sur la nécessité de mettre une salle du conseil et des mariages dans un grenier, que cela impose cette formidable colonne, esthétique certes, sur 7 mètres de profondeur, ... alors qu'il existait une alternative plus raisonnable et plus écologique dans le cadre de la rénovation de la salle Planchette, dotée d'une séparation en deux parties. « C'est malheureux d'avoir raté une opportunité sur une réalisation qui interpelle les citoyens de la commune ».

**Luc Schoukens (PACTE)** se proclame effondré d'entendre l'approche énergétique et écologique du chantier. « Votre économie à court terme sera payée à long terme. Ce sont des calculs inadaptes ».

**Paul Pierson (EPI)** constate qu'on a fait un pas en avant et deux en arrière, pendant toutes mes années à la commune. « C'est une nécessité d'améliorer les conditions de travail, d'avoir des locaux supplémentaires, des locaux susceptibles

## CONSEIL COMMUNAL

d'accueillir les évolutions de l'organisation du travail. ... Même si on ne fait pas la passerelle maintenant, c'est important de l'avoir prévu, en raison de l'évolution de possibles synergies entre le CPAS et la commune, faisant du tout un bâtiment. Cela prévoit l'avenir. Il y a une enveloppe fermée, des choix économiques. Cela n'empêche pas de faire quelque chose plus tard comme le photovoltaïque. Il y a certaines mesures qui permettent d'atteindre les 30%. Dire qu'on ne fait rien au niveau énergétique est excessif. Il faut penser au personnel. Ce projet, même imparfait, n'est pas raté. Si on attend et perd la subvention, on louperait une partie de l'objectif pour le centre administratif. L'enquête publique (si elle se tient) sera politisée dans ce que je ressens aujourd'hui. Nous sommes les représentants de la population et donc cela doit se faire ici. »

**Christian Fayt (EPI)** pointe un élément « dont personne ne parle » ; à savoir l'accessibilité des PMR (Personne à mobilité réduite) à tous les niveaux pour lesquels les 49m2 sont nécessaires. « Cela fait partie des deux priorités de la Région wallonne. » Il remarque qu'il y aura également des services communaux, pas seulement des salles dans le grenier.

**Hélène de Schoutheete (IC)** demande alors la réponse du bourgmestre à la question sur l'explosion de l'enveloppe budgétaire. « Pourquoi elle exploserait ? C'est le même argument qui revient à chaque projet. ... Jusqu'à présent, on nous a dit que c'était pharaonique, parlant même d'un million EUR. On a fait attention à ne pas dépenser l'argent inutilement tout en regardant à proposer de bons locaux au personnel » répond ce dernier, qui ajoute que les projets dont il était responsable n'ont presque jamais connu d'explosion d'enveloppe. « Et les crèches ? », signale la conseillère qui rappelle alors qu'il y a eu une différence de 300.000 EUR entre l'estimation initiale et la réalisation. **Le conseiller Paul Pierson (EPI)**, ancien directeur général de la commune, rappelle qu'il avait fallu réagir aux demandes et aux exigences de l'ONE.

**Vote – Aménagement et extension du Centre Administratif**

**Pour – Majorité 9 (EPI)**

**Contre – Minorité 7 (IC + PACTE)**

**Abstention – Pol Perniaux.**

**Pol Perniaux (PACTE)** n'est pas contre une rénovation entraînant une meilleure accessibilité et de meilleures conditions de travail, mais contre un projet « aussi indigne au niveau énergétique ». D'où l'abstention.

**Christian Fayt (EPI)** ajoute un petit commentaire envers **la conseillère de Schoutheete (IC)** qu'il a « peut-être été trop loin » en disant qu'on n'avait presque jamais dépassé l'enveloppe budgétaire », il précise qu'il ne parlait « que des travaux que moi je gérais ». « C'est petit et mesquin comme réflexion », réplique la conseillère.

### 3. GUIDE COMMUNAL D'URBANISME ELABORATION/DÉCISION

**L'échevin de l'urbanisme, Pascal Henry (MR)**, explique qu'il s'agit d'approuver l'élaboration du Guide Communal d'urbanisme (GCU), de charger le Collège du suivi de son exécution et de solliciter un subside. Le GCU est un outil évolutif et ayant valeur d'indicatif, qui permettra de rencontrer l'e si du CoDT (Code du développement territorial) de la Région wallonne, souhaitant passer d'un urbanisme de contraintes à un urbanisme de projets. « La région souhaite donner plus d'autonomie aux communes. Nous voulons maintenir cela et pouvoir statuer sans avis préalable du fonctionnaire délégué sur nos permis et certificats d'urbanisme qui correspondent à notre Schéma de Développement Communal et notre Schéma d'Orientation local, ce qui permettra de préciser nos aménagements du territoire en tenant compte de nos spécificités, de répondre à des difficultés particulières et de ne pas augmenter les délais d'octroi. » La commune reçoit un subside 16.000 EUR pour l'élaboration du guide.

**Pascale Carton (IC)** s'interroge sur les modalités d'organisation des réunions avec des citoyens et des architectes appelées « charrettes urbanistiques » (note : méthode intensive qui vise à réaliser une réflexion urbanistique poussée sur une zone définie, en un laps de temps très court).

**Claude Debrulle (PACTE)** s'inquiète de peu de temps alloué à l'élaboration d'un guide si important et s'interroge sur sa faisabilité en trois mois au vu de la lourdeur de la procédure « Le GCU est une des trois conditions pour maintenir l'autonomie communale. L'auteur va devoir coordonner tous les plans et les charrettes urbanistiques. Initialement, le projet devait commencer au début février 2020. Je suis surpris de ce délai très court pour ce travail considérable, avec une échéance prévue le 1er juin prochain. »

**Pol Perniaux (PACTE)** se demande si le PAEDC (Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat) et la CCATM (Commission consultative d'aménagement du territoire et du milieu) seront associées au travail dès le départ et pendant tout le processus d'élaboration du guide.

**Ferdinand Jolly (IC)** juge le GCU un outil fondamental, car il va hiérarchiser et rassembler tous les documents, plans à l'urbanisme, mais se demande pourquoi le Collège a attendu deux ans (note : depuis son intronisation), alors que cela lui donne une autonomie importante sans avis du fonctionnaire délégué. Le conseiller souhaite d'ailleurs qu'à cause de cela, le Collège s'engage à transmettre tous les dossiers sensibles à la CCATM (aménagements délicats, projets d'importance).

**Pascal Henry (MR)** précise que la volonté du Collège est que les acteurs principaux d'urbanisme de la commune soient associés à l'élaboration du guide, mais que le quand, le comment de cette participation seront précisés par l'auteur de projet. Pour expliquer le temps pris en lien avec la date butoir donnée, l'échevin pointe la difficulté de mettre en œuvre la préparation du guide dans les conditions des derniers mois, tout en rassurant que la commune s'inscrira avant le

30 juin dans le cadre de cette élaboration « avec toute la précision nécessaire ».

« Pas d'inquiétude, le guide sera fait en toute transparence », indique l'échevin. « La CCATM sera amenée à donner son avis. Le dossier reviendra également au Conseil communal à certains moments ».

L'échevin salue cet outil super important qui permet le maintien d'une faculté qui est déjà donnée à la commune. « C'est un avantage à ne pas négliger ». Il demande ensuite aux conseillers de « ne pas avoir de crainte », que des avis sont demandés au fonctionnaire délégué. Il rappelle enfin qu'un quart des permis sont octroyés depuis 2017 de façon autonome, sans l'avis du fonctionnaire délégué.

**Ferdinand Jolly (IC)** demande plus de précision sur les charrettes urbanistiques, leur composition, la fréquence de réunion et leur positionnement dans l'élaboration du guide (avant, pendant ?). « On souhaite connaître maintenant la volonté du Collège à ce propos ». **Claude Debrulle (IC)** parle de trois mois pour un travail considérable de coordination de l'ensemble des plans communaux (Plan Communal de Mobilité, Schéma de Développement Local (SDL), Plan Stratégique Triennal (PST), Schémas d'orientation locale), d'organisation des charrettes et d'élaboration du guide. « Pour rappel, le Collège évoquait le démarrage du guide en février 2020 », pointe le conseiller. « Pourquoi avoir tant traîné ? »

**Mme A. Bingen, responsable du service**, explique que les communes avaient quatre ans, depuis la sortie du CoDT en 2017, pour faire le guide, que le timing du guide est de deux ans, « très serré », mais que le contenu du projet est circonscrit, que pour la période après juin 2021, on retournera à l'ancien système. « Quand le GCU sera approuvé, par la suite, on retrouvera l'hypothèse de décentralisation ».

**Pascal Henry (MR)** explique que le Collège sera très attentif à la mise en œuvre des charrettes, mais que c'est l'auteur de projet qui déterminera cela. L'échevin répond : « Le travail sera correctement fait. Les délais sont ce qu'ils sont, mais on ne va pas se presser. Je veux qu'on prenne le temps de la faire pour avoir un outil correct. Le GCU permet une transparence, une meilleure compréhension des citoyens sur le plan urbanistique, avec un cadre beaucoup plus clair pour chacun ». L'outil est aussi « évolutif » dans le temps pour qu'il soit adapté aux zones, aux quartiers. Modifier le Schéma de Développement Local (SDL) aurait aussi été souhaitable, mais aurait coûté deux à trois fois plus. On va évaluer le SDL avec les services d'urbanismes quand le guide arrivera à son terme pour avoir des outils efficaces pour la commune ».

**La conseillère de Schoutheete (IC)** remercie l'échevin de ses explications, mais note le flou artistique total entourant le comment de la mise en œuvre des charrettes. « Cela aurait été intéressant que vous mettiez une composition à minima dans le cahier de charges de l'auteur de projet pour être sûr que les intervenants que vous souhaitez s'y retrouvent. Ici, on doit vous

## CONSEIL COMMUNAL

faire confiance ... Pourquoi ne pas inciter l'auteur du projet à intégrer une liste de type de personnes, libre à l'auteur de négocier des changements par la suite ». La conseillère constate à nouveau « une occasion manquée de transparence, de construction collective ».

L'échevin demande à la conseillère de lui faire « toute confiance » en sa volonté d'associer tous les professionnels de la commune. Adeline Bingen précise que le Collège prévoit les charrettes en amont, qui sont une participation citoyenne outre ce que le CoDT prévoit. Les avis officiels de la CCATM seront prévus. « Les charrettes urbanistiques sont un bonus prévu par le Collège ». Les modalités concrètes de participations seront définies par l'auteur du projet, de concert avec le Collège. Le Conseil doit être régulièrement tenu au courant de l'évolution du dossier avant adoption du projet.

**Daniel Vankerkove (IC)** souhaite que le Collège communique aux conseillers des données officielles et définitives dans une fiche séparant les permis accordés par le Collège et ceux qui doivent passer par l'avis du Fonctionnaire délégué, du fonctionnaire technique. « Cela fait partie des annexes », explique l'échevin. « Ce que je voudrais, c'est des données définitives, officielles », précise le conseiller.

**Vote GCU - Guide**

**Pour : 11 (EPI + MR + ECOLO - PACTE)**

**Abstention : 6 (IC + Claude Debrulle - PACTE)**

**Ferdinand Jolly (IC)** justifie l'abstention par le manque de précision sur la consultation des architectes, des citoyens, sur le mode de sélection des personnes consultées (par quartier, hameau, par compétences, par profession ...), sur le moment de cette consultation, trouvant regrettable que le Collège n'y ait pas pensé avant.

### 5. GCU - AUTEUR DU PROJET/MARCHÉ PUBLIC

**Pascal Henry (MR)**, explique qu'il s'agit de décider du marché public pour l'élaboration du GCU.

**Vote GCU - Marché public**

**Pour : 11 (EPI + MR + ECOLO - PACTE)**

**Abstention : 6 (IC + Claude Debrulle - PACTE)**

### 6. MOBILITÉ - EFFETS DE PORTE/RUES DE HULEU, DE CLABECQ - MARCHÉ PUBLIC

**Fabienne Mollaert (EPI)**, échevine de la Mobilité, explique qu'il s'agit de finaliser les effets de porte provisoire installés aux rues de Clabecq et rue de Huleu, ayant donné des résultats positifs. L'échevine souligne que la commune a reçu un subside de 30.000 EUR, correspondant à 80% du montant estimé de l'achat et installation du matériel définitif.

**Ferdinand Jolly (IC)** explique que ces effets de porte font partie d'un ensemble de réalisations dans la commune et demande à l'échevine de lister les effets qui seront réalisés ultérieurement.

**L'échevine** répond que la commune a pris le maximum dans le subside pour financer les effets de porte des rues de Huleu, de Clabecq et Planchette, mais que toutes les mesures seront

prises en place, car « elles ont été votées au conseil communal ». « Les rues limitrophes avec Braine-Le-Comte, dont la rue Arthur Brancart, seront faites mais il faut que Braine-Le-Comte passe la mesure au conseil communal ». Le Collège a reçu pas mal de retour positif des gens, avec quelques remarques, notamment sur le bas en entonnoir de la rue de Huleu. « Nous mettons d'abord un provisoire pour avoir le ressenti des gens et ensuite réaménager cela avant matérialisation ».

**Pol Perniaux (PACTE)** note que les citoyens ont été consultés et que des remarques ont été émises sur la chicane dans le bas de la rue de Huleu et son côté dangereux. Le conseiller ne comprend pas pourquoi il n'est pas possible d'adapter ces effets. L'échevine répond qu'il n'est pas possible de décaler la chicane vers le bas en raison de la rue d'Hourdenge, ni vers le haut en raison d'une sortie de maison. « On a mesuré avec la tutelle, mais c'est le seul moyen qu'on ait de réduire la vitesse là ».

**Claude Debrulle (PACTE)** demande quel a été le retour des riverains de la rue de Clabecq. **Mme Fabienne Mollaert (EPI)**. « Les effets sont accueillis avec grande satisfaction à tel point que les riverains souhaiteraient en installer un troisième - nous attendons un retour de la tutelle - ainsi que plus loin les habitants sur la partie de Tubize. »

**Hélène de Schoutheete (IC)** est « très contente » qu'un projet voté il y a quatre ans se matérialise et n'est pas surprise du contentement des riverains. Elle ne comprend pas pourquoi les rues votées en 2017 n'ont pas été faites alors que le matériel existait au service Travaux.

« Qu'en est-il de la Rue de Baudémont, où les gens roulent vite à proximité de l'école, du Boulevard Piron et de la rue de Samme qui dépendent du Service Public de Wallonie ? ». L'échevine répond à ce sujet qu'à chaque discussion avec le SPW, elle met le point de la rue de Samme et du boulevard Piron sur la table, mais leur enveloppe budgétaire est partie ailleurs pour le moment et nous n'avons pas beaucoup d'emprise. « A Baudémont, nous avons sécurisé les trottoirs d'en bas ».

**Vote - Effets de porte/Rue de Clabecq, de Huleu**  
**Pour - 16 (EPI, MR, IC + Pol Perniaux et Claude Debrulle (PACTE))**

**Abstention - 1 - Luc Schoukens (PACTE)**

**Le conseiller Schoukens** justifie son abstention par les problèmes rencontrés par l'effet de porte en bas de la rue de Huleu.

### 7. MOBILITÉ - RÉSEAU CYCLABLE PROVINCIAL À POINTS NŒUD/RUE DE BORNIVAL - CONVENTION AVEC LA PROVINCE DU BW

**Fabienne Mollaert (EPI)**, échevine de la Mobilité, explique que la Province ajoute un chaînon manquant au réseau de points nœuds entre le Ravel 3 et le dessus de la rue du Croiseau, ce qui est moins dangereux que la rue de Ronquières. Il s'agit d'aménager un chemin sur 1,2 km, avec sur les 200 premiers mètres une bi-bande béton avec le centre enherbé pour décourager les voitures et sur 1000 mètres un retraitement du sol via un liant et la pose de deux couches d'enrobés bitumeux. Le montant est entièrement à charge

de la province du Brabant wallon.

**Chantal Vanvarebergh (IC)** demande s'il est prévu de faire un raccord entre la rue Bornival et le canal. Car pour arriver au canal en passant par le quartier Ste Lutgarde, le sentier est glissant. De plus, en tant que cycliste la conseillère constate que la piste cyclable entre la Rue de Bornival et la rue de Ronquières (+/- 650 mètres) est également glissante sur certaines parties, que c'est une route fort fréquentée et que la vitesse excessive et la conduite imprudente de certains automobilistes mettent les cyclistes en danger. « La même situation prévaut pour la piste entre la rue de Hourdenge et le bas de la rue de Huleu. Je ne me suis pas sentie en sécurité la dernière fois que j'y ai roulé vers 10h30-11h00 ».

**L'échevine** répond que la section entre la rue de Bornival et le canal n'est pas dangereuse. Pour ce qui est de la piste cyclable rue du Croiseau, l'échevine reconnaît qu'il ne s'agit pas d'une grande réussite au point de vue sécurité.

**Vote - Aménagement rue de Bornival**  
**Pour - 17 (EPI, MR, IC, PACTE)**

### 8. MOBILITÉ - RUE DU BARDÉ/LIMITATION DE CIRCULATION (PANNEAUX) - RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE

**Fabienne Mollaert (EPI)**, échevine de la Mobilité, explique qu'à la suite de soucis, dont un camion bloqué entre la route nationale 280 et la rue du Bardé, envoyé là par le GPS, il a été décidé d'interdire la circulation de tout véhicule de plus de 2,5 m de largeur chargement compris et d'interdire la circulation des camions hors desserte locale. « Les agriculteurs connaissent l'endroit et passent par au-dessus ».

**Chantal Vanvarebergh (IC)** se demande si les agriculteurs pourront bien avoir accès aux champs avec de camions de trois essieux. La conseillère **Hélène de Schoutheete (IC)** propose la pose d'un panneau de rétrécissement de chaussée comme à la rue du Paradis où cela a été extrêmement efficace. « Les camions ne s'y engagent pas, car les conducteurs ont peur d'être bloqué entre deux maisons ». L'échevine répond qu'il a été tenu compte des agriculteurs et qu'elle vérifiera avec la tutelle et au Conseil de la mobilité pour la pose du panneau rue du Bardé.

**Vote - Limitations de circulations Rue du Bardé**  
**Pour - 17 (EPI, MR, IC, PACTE)**

**Daniel Vankerkove (IC)** demande à l'échevine de faire remettre les panneaux indiquant les coussins berlinois Rue Charles Catala, après la remise de ces coussins sur la voirie.

### 9. PATRIMOINE COMMUNAL - VENTE DE TERRAIN À ORES ASSETS/RUE D'HENNUYÈRES

**Jacques Wautier (EPI)**, échevin des travaux publics, explique qu'il s'agit d'un compromis de vente pour une servitude sur une parcelle communale de 30m2 rue d'Hennuyères pour permettre aux câbles d'ORES de passer d'une cabine de transformation d'énergie électrique au réseau, contre un euro symbolique.

**Vote - Servitude ORES Assets/Rue d'Hennuyères**

**Pour - 17 (EPI, MR, IC, PACTE)**

## CONSEIL COMMUNAL

### 10. CULTURE – CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON (CCBW) – CONTRAT PROGRAMME 2022-2026

**Paul Pierson (EPI)**, un administrateur du CCBW, explique qu'il s'agit d'approuver le contrat programme et la cotisation communale de 0,10 EUR par habitant au CCBW pour le contrat programme (2022-2026).

Le contrat programme se divise en quatre parties, comme pour le CLI ; la première portant sur l'auto-évaluation du précédent contrat-programme, la deuxième sur l'analyse partagée du cadre de la province, la troisième porte sur les actions prévues entre 2022 et 2026 et la dernière sur les ressources et les moyens.

L'auto-évaluation a concerné la rencontre des enjeux quantitatifs et des objectifs qualitatifs 2017-2021, dont notamment l'évaluation de la plate-forme Coopération de l'Ouest du Brabant wallon, dont les dossiers Kunsten Bo(i)S des arts, le Festival des Marionnettes de Tubize, de la Slow Culture et l'évaluation de la coopération avec la plateforme de sensibilisation à l'art contemporain PULSAR. Les objectifs ont été rencontrés sur ces points.

L'analyse partagée fait le constat « très intéressant » de la périurbanisation la plus élevée en Wallonie, d'un bilan migratoire négatif des 20-30 ans, d'une croissance faible et d'un vieillissement de la population, d'une hausse des ménages isolés et monoparentaux, et d'un espace fermé aux groupes sociaux défavorisés. Il y a eu un recueil de la parole des gens lors du contrat-programme précédent, dont 150 témoignages de la population, 18 enquêtes ... et la campagne « Enragez-vous ». Le conseiller souligne également que l'analyse constate un impact social négatif de la pandémie sur les plus précarisés, les plus défavorisés. On parle de risque d'appauvrissement pour les personnes dont les conditions de travail sont les plus précaires, dont les mal-logés, les sans-abris, les ex-détenus en remise de peine, les travailleurs au noir, mais également les artistes, les techniciens et travailleurs culturels, événementiels, l'horeca, les étudiants précarisés, les femmes victimes de violences conjugales ...

Les actions prévues tournent autour de l'enjeu du développement d'un nouvel imaginaire pour faire émerger une société responsable, durable et respectueuse du vivant. Cinq objectifs généraux sont déclinés ; 1) informer, questionner, débattre, réfléchir le monde actuel ; 2) favoriser l'expression sensible ; 3) encourager les rencontres, le lien social, la cohésion sociale, l'inclusion, la solidarité et le vivre ensemble ; 4) encourager, expérimenter les alternatives ; 5) faciliter l'accès à la culture par, pour et avec tous. Des domaines d'actions sont attachés aux objectifs. Par ailleurs, il existe des actions culturelles spécialisées avec trois objectifs principaux, comme de soutenir, accompagner, promouvoir et développer la création artistique professionnelle ; de faciliter et encourager les rencontres artistes-population ; et de développer la participation du CCBW dans des réseaux de résidence, de fédération d'action dans le secteur.

Pour Ittre, il y a des enjeux et objectifs pour la plateforme de coopération de l'Ouest de BW ; dont renforcer le lien et la mixité sociale, le projet

Slow culture, Kunsten Bo(i)S des arts, le festival de Marionnette avec ateliers de création et de manipulation, qui se retrouvent aussi dans le contrat-programme de centre culturel d'Ittre. La plate-forme de coopération PULSAR continue son activité, avec des voyages, de la diversification des publics ...

Les ressources et moyens seront de 547 à 588.000 EUR en provenance de la Fédération Wallonie-Bruxelles (possiblement indexé), de 490.000 EUR de la Province du Brabant wallon (sous réserve) et d'une contribution des communes de 55.684 EUR (normalement stable), pour le contrat programme 2022-26. Pour les dépenses, les frais généraux tournent autour de 2.313.000 à 2.465.000 EUR, les frais d'activités autour de 460.000 EUR, soit un total de 2.771.000 EUR. Mais à prendre avec précaution en fonction de l'incertitude sur les évolutions. Le CCBW occupe 40 personnes.

**Vote – Contrat programme 2021-26/CCBW Pour – 17 (EPI, MR, IC, PACTE)**

### 11. ENVIRONNEMENT – DÉCLARATION DE PARIS/ADHÉSION DE LA COMMUNE

**Mme Fabienne Mollaert (EPI)**, échevine de l'Environnement, explique qu'il a été demandé aux communes de signer la déclaration de Paris, datant de 2015 et révisée depuis. « Le but est de limiter le réchauffement à 1,5° et d'atteindre la neutralité carbone en 2050. On peut mieux faire en termes de bilan », précise l'échevine. « Pour la Convention des Maires, on doit rendre des comptes pour 2021. ... A Ittre, nous avons le PAEDC, la coopérative Energ'lttre, incessamment sous peu un coordinateur énergie, qui va aider à mener à bien plus de choses. ... Signer indique à la commune et aux citoyens d'Ittre de s'y mettre dans la diminution des gaz à effet de serre et le contrôle du réchauffement. On va faire du mieux qu'on peut et y travailler jour après jour ».

**Claude Debrulle (PACTE)** demande comment la commune va mettre cette belle déclaration en œuvre. « Il y a des engagements implicitement inclus, une action inclusive et équitable à mettre en œuvre avant 2022, quelles actions prévoient le Collège, le niveau communal doit pouvoir servir d'exemple. Il faut informer annuellement des réalisations et impliquer la jeunesse. Le Collège a-t-il engagé une réflexion sur ce point ? Il faut faire émerger une justice climatique face à la précarité énergétique pour protéger les plus vulnérables. Il faut inciter les grands investissements publics et privés à s'engager dans le développement de l'économie verte. Le gros dossier de reconversion des papeteries de Virginal pourrait s'inscrire dans cette démarche.

**L'échevine** répond que cela n'a pas été mis en place par rapport au jeune, mais que la décision a été prise de mettre en place un conseil communal des jeunes. Par contre, les jeunes sont mis à contribution au travers des écoles sur la biodiversité, la plantation d'arbres et les adolescents via le G3 et l'IMIO. « Pour 2022, on travaille sur des donneries, des infrastructures de déplacement alternatif à la voiture, la promotion des modes doux de déplacements, le parking multi-

modal va devenir un « Mobipôle » avec liens au transport en commun. »

**Lindsay Gorez (MR)**, échevine de la jeunesse, ajoute que pas mal de coordinations sont en cours, notamment au niveau du tri sélectif, de la réalisation d'un conseil communal des enfants, d'un projet provincial de conseiller communal de la jeunesse. « C'est important d'avoir la parole des jeunes et de les conscientiser à cette thématique de l'environnement ».

**Fabienne Mollaert (EPI)** ajoute que le CPAS travaille sur la justice climatique avec le tuteur en énergie, cherchant la mise en place de solution moins énergivore dans les bâtiments.

**Hélène de Schoutheete (IC)** explique que la commune a des outils fabuleux pour l'environnement, qu'il va y avoir un conseiller en énergie et que le Collège avait l'occasion de faire quelque chose de réellement impactant au niveau de l'énergie, du climat sur ses propres bâtiments, mais qu'il ne l'a pas fait. « On dit vraiment aux citoyens : 'Faites ce que je dis, mais surtout pas ce que je fais' ». La conseillère est déçue et a un goût amer que la commune ne joue pas son rôle de mandataire public de donner l'exemple. « La proximité de ces deux points et les réponses apportées par le Collège montre à quel point on est à des années-lumière des objectifs qu'on essaie d'atteindre. »

**Le bourgmestre Christian Fayt (EPI)** répond que la commune a un projet de ferme solaire à Virginal, un projet de communauté d'énergie. « Il faut regarder de l'avant. Le Collège va appuyer la communauté d'énergie et agir là où nous pouvons jouer un rôle important ».

**Pol Perniaux (PACTE)** rappelle la proposition de débloquent un budget pour le conseiller en énergie et que le Collège n'a pas suivi. Ce que nie le bourgmestre parlant de « malhonnêteté intellectuelle ». **Pol Perniaux (PACTE)** rappelle un exemple parmi tant d'autres. « On aimerait du concret. Pour atteindre les objectifs climat, il y a de l'éolien. C'est un gros mot qu'on ne peut sortir au niveau du conseil. Quelle est la position du Collège dans le sens d'une concrétisation de l'Accord de Paris, de la Convention de Paris ? »

**Le bourgmestre** demande de procéder au vote, mais le conseiller **Luc Schoukens (PACTE)** lui demande de répondre à la question du **Pol Perniaux (PACTE)**. « C'est malhonnête parce que les gens du Collège sont astreints au silence pendant l'enquête publique » réplique le bourgmestre. « Les citoyens donnent d'abord leur avis. Après, le Collège tranchera. C'est malheureux, mais c'est comme ça. Comme dans le cadre de l'enquête publique sur le bâtiment administratif, où la fonctionnaire dit qu'il n'y a pas d'enquête publique ».

**Vote – Déclaration de Paris (révisée) Pour – 17 (EPI, MR, IC, PACTE)**

[Points supplémentaires apportés par la minorité]

## CONSEIL COMMUNAL

### 12. AMÉNAGEMENT DE SENTIER 79 – RUE DE SCHOOT À RUE DU PATRIOTE/INTENTION DU COLLÈGE

**Ferdinand Jolly (IC)** demande à la commune de profiter des travaux d'implantation du collecteur de Haut-Ittre par l'InBW (note : prévu pour juin 2021) pour procéder à l'aménagement du sentier pour favoriser la mobilité douce. « L'InBW a signé la convention avec les propriétaires des parcelles comprenant une emprise sur sol et en sous-sol de 3 mètres, soit 1,5m de part et d'autre de l'axe du collecteur, sans plantation sur la servitude. Le Collège avait exprimé sa volonté de procéder à des aménagements pour favoriser la mobilité douce, et sa volonté de faire les travaux au moment de la pose par l'InBW. Ces travaux correspondant au Plan Communal de Mobilité, au Plan Stratégique Transversal, nous demandons au Collège d'expliquer son projet d'aménagement. » L'échevine de la mobilité, **Fabienne Mollaert (EPI)** répond qu'en discutant avec la Province, la porphyrite sera utilisée, c'est visuellement rural et cela reste dans le budget. « Nous sommes aussi en discussion pour permettre de réduire la bande de trois mètres et permettre notamment aux cavaliers de passer ». **Christian Fayt (EPI)** ajoute que le Collège a été « très clair » avec les groupes de sentiers de Ittre et Haut-Ittre. La proposition initiale de bétonner ces sentiers a été rejetée par le Conseil communal il y a cinq, six ans. « La dolomie n'est pas bonne pour les plantes avec le PH contrairement à la porphyrite. Trois mètres, c'est pour faire passer les camions pour l'entretien des chambres d'accès, mais ce n'est pas pour cela que les chemins auront trois mètres de large. Voir notamment les chemins faits au Bois de la Houssière, bien intégrés dans la nature ».

**Ferdinand Jolly (IC)** demande s'il y aura une partie réservée aux cyclistes par rapport aux cavaliers et aux piétons, s'il y aura des sous-fondations sous la porphyrite et s'il y aura un subsidé de la Province. Le bourgmestre répond que le chemin est partagé, qu'il y aura du ballast et de l'empierrement, que les discussions pour un subsidé pour le revêtement sont en cours avec la Province, que les travaux pourraient être faits par l'InBW dans le cadre du subsidé.

**Claude Debrulle (PACTE)** demande quelle est l'autonomie de la Commune. « Chaque semaine, nous avons une réunion des travaux pour l'état d'avancement avec l'InBW. On a eu une réunion sur place avec la Province et l'InBW où nous avons spécifié nos problèmes. Notre but n'est pas de bétonner à tout va, mais de trouver quelque chose de durable, s'intégrant dans le paysage », répond le bourgmestre. Le conseiller demande à l'échevine de la mobilité alors s'il y aura de l'herbage sur le côté. « C'est une demande pour permettre aux cavaliers, joggeurs de fouler une matière plus souple, ce qui est plus durable pour le sentier si les cavaliers passent à côté. »

**Hélène de Schoutheete (IC)** précise que la Province limite ses subventions pour piste cyclable aux sentiers de deux mètres cinquante minimum, mais que la servitude de l'InBW porte sur un chemin de trois mètres « Quelle est l'appa-

rence de la porphyrite ? » demande-t-elle.

« Le chemin serait enherbé sur un mètre et avec de la porphyrite sur deux mètres », répond l'échevine. **Christian Fayt (EPI)** répond que c'est une roche volcanique, dure et durable, et locale. « Ce sera mélangé avec du ciment et compacté bombé pour écouler l'eau. C'est plus foncé que la dolomie », précise l'échevine de la mobilité.

### 13. COMMISSION BUDGET – CRÉATION/DÉCISION

**Luc Schoukens (PACTE)** propose de co-construire les finances de la commune au travers de cette commission, avoir des échanges les plus constructifs possibles, aussi au niveau technique rappelant que quand l'opposition vient avec un amendement en séance, on nous explique que c'est difficile de les intégrer à ce moment-là. Nous proposons une commission pour avoir un espace technique de discussion avant les séances du conseil communal », se tenant par exemple trois semaines avant le budget, la modification budgétaire. « Cela vous permet d'avancer assez loin, tout en ouvrant un espace de discussion. La composition de cette commission se ferait sur la même base que celle des subsidés, mais nous ne sommes pas fermés à une contre-proposition de votre part. »

**Françoise Peeterbroeck (EPI)**, échevine des finances, explique qu'il existe déjà une commission du budget au sein de la commune, dont la composition est réglemée par le code de la démocratie locale, que l'établissement du budget est une prérogative du Collège communal. « Lors des discussions, des débats, vous lancez de nombreuses propositions, suggestions. On ne peut pas vous dire oui. Certaines se retrouvent l'année suivante. L'élaboration du budget, c'est la majorité qui prend ses responsabilités. On tient compte de vos idées quand elles sont intéressantes. Mais si c'est pour dire, y'a pas assez pour l'énergie .... Mais on ne peut consacrer tous les budgets qu'on souhaiterait. Je ne pense pas non plus que cela va diminuer la longueur des débats au conseil communal. » **Luc Schoukens (PACTE)** précise que l'idée est ici de faire avancer les choses plus rapidement.

**Claude Debrulle (PACTE)** constate que le Collège répond non et aimerait voir les propositions de l'opposition reprises par la majorité. Dans le groupe socialistes (soyons francs), peu importe l'alliance, votre ligne est toujours la même. Vous êtes les représentants du peuple, vous parlez au nom des gens qui vous ont élu et basta pour le reste. Mais dès qu'on parle de participation citoyenne ou politique, c'est non. Toute possibilité de débat plus ouvert, d'enrichir la discussion. Il n'y a d'ailleurs toujours pas de commission du budget participatif depuis 2 ans et demi. C'est très regrettable. « Tu aurais dû la mettre en place quand tu étais au pouvoir », rétorque l'échevine des finances. « C'est une bonne question. Vous avez refusé systématiquement la commission sur la diversification des ressources communales, quand nous étions ensemble, sous d'autres alliances », réplique **Claude Debrulle**.

**Lindsay Gorez (MR)** répond que l'opposition oublie les nombreux organes où sa voix est déjà en-



Sentier 79 : une mobilité douce bientôt favorisée.

tendue, que le MR s'aligne sur les positions socialistes et ne souhaite pas augmenter le nombre de commission. « Vous voulez doubler les organes participatifs. Or, il y a déjà une commission du budget. Vous avez la réunionite aigüe ». **Paul Pierson (EPI)** trouve que l'opposition a l'occasion de faire des propositions écrites et que « c'est faire peu de cas du travail de la majorité. »

**Hélène de Schoutheete (IC)** rappelle que l'opposition dispose cumulativement de plus d'électeurs que la majorité. « Tout le monde oublie cela. Envoyer un groupe dans les roses sans explication, c'est ne pas respecter plus de la moitié de la population ». **Luc Schoukens (PACTE)** précise à l'échevine Gorez (MR) que cette commission du budget ne fait pas le doublon avec la commission existante et qu'il n'existe pas d'espace de discussion.

**Le bourgmestre**, visant le conseiller Schoukens, précise que ce dernier fait des propositions, mais que quand le Collège demande le soutien de ses ministres (ECOLO) à la Région wallonne pour la RN280, « on a presque eu une fin de non-recevoir », ni d'ailleurs de retour sur un développement touristique le long du canal depuis juin. Par ailleurs, vous oubliez que les comptes arrivent fin avril ce qui laisse peu de semaines pour se retourner pour la modification budgétaire 1 et il y a beaucoup de changements. « Vous oubliez que cette majorité a fait un Plan Stratégique Transversal où tout est indiqué dans ce que nous devons faire. Cela a été accepté au conseil communal. Un budget, ce n'est pas compliqué ; c'est 50% pour le paiement des frais de personnel, entre 17 et 20% du frais de fonctionnement (total) et 25% des transferts au CPAS, au service des pompiers, à la police. Le reste, c'est très peu, et se trouve dans les projets du plan stratégique transversal (PST). »

« C'est faux de dire qu'on a dit que vous gériez mal. Dire qu'on ne soutient pas tes projets à la Région wallonne, c'est malhonnête. Lis donc la lettre du ministre aux conseillers ! » réplique **Luc Schoukens (PACTE)**.

## CONSEIL COMMUNAL

**Hélène de Schoutheete (IC)** ajoute que constituer un budget est beaucoup plus compliqué que ce que le bourgmestre en dit. « Il y a des dizaines, des dizaines d'articles qui sont des choix politiques et sortir ce genre d'argument, c'est trop simpliste comme présentation. La commission du budget est difficile à mettre en place, mais la discussion de ce soir montre son intérêt, car la majorité y démontre son incapacité de parler de façon constructive avec l'opposition. »

**Vote – Commission du Budget/Proposition**

**PACTE**

**Contre – 9 (EPI, MR)**

**Pour – 8 (IC, PACTE)**

### QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS

Interaction entre les conseillers et les personnes connectées pendant le Conseil

**Chantal Vanvarebergh (IC)** note que lors du dernier conseil, elle avait posé une question concernant les interactions entre les conseillers, un échevin et les personnes connectées, sachant qu'en présentiel, le public ne peut interagir. **Carole Spaute, directrice générale,** répond qu'on veille à ce qu'il n'y ait pas de commentaires problématiques, qu'elle ne peut pas tout contrôler, qu'il n'existe pas de règles de droit à propos de ces commentaires et que les commentaires disparaissent après la séance.

### Bibliothèque d'Iltre – Superficie

**Pol Perniaux (PACTE)** est doublement déçu par le projet de bibliothèque, car la superficie de 35m<sup>2</sup> est beaucoup trop petite, et il n'y a pas eu de concertation avec les responsables de la bibliothèque. **Christian Fayt (EPI)** répond que la bibliothèque va se faire sur trois étages (multipliant la superficie d'autant) et que tout s'est fait dans les règles. « Il y a eu une réunion avec le responsable de la bibliothèque d'Iltre, emballé par un des trois projets, un représentant du service urbanisme, un représentant de des marchés publics, la directrice générale. »

### Accès internet – Droit citoyen

**Claude Debrulle (PACTE)** félicite d'abord le Collège de ce que le 8 février dernier il a décidé de mettre la conciergerie de l'Espace Bauthier comme deuxième logement d'urgence et de se conformer à ses obligations. Il demande de faire suite aux résolutions du 12 février des ombudsmans de Belgique de demander aux autorités nationale, régionales et locales de considérer l'accès à internet comme un besoin essentiel au

même titre que l'accès à l'eau, l'électricité, car la digitalisation est un outil d'inégalité supplémentaire. L'échevine des affaires sociales **Françoise Peeterbroeck (EPI)**, explique que le CPAS prend en charge ce type de dépenses pour permettre aux plus précarisés d'avoir accès à Internet. « Nous allouons également une certaine somme pour l'achat de matériel informatique ».

### Urbanisme – Réflexion

**Luc Schoukens (PACTE)** souhaite le démarrage d'une réflexion sur les nouveaux modes d'habitations à partir de deux cas - habitat léger et une colocation/division de logement - trouvés dans les procès-verbaux du Collège, la seconde demande ayant été refusée car des critères de séparation de pièce n'ont pas été reconnus. « Il serait intéressant d'avoir une réflexion systématique sur cette évolution, avec une réunion de la CCATM sur le sujet ». **Pascal Henry (MR)**, répond qu'il a l'intention de mettre la CCATM sur le sujet de l'habitat léger et qu'il a consulté la maison de l'urbanisme sur ce point. « Une information sur les tenants et aboutissants de l'habitat léger nous a été faite qui doit encore être partagée avec la CCATM ». Il y a toute une série d'obligations, de restrictions. Cette réflexion se fera à la CCATM. Pour la co-location, comme nouveau moyen de logement intergénérationnel, le service du logement est en train de voir. Il existe un problème juridique. Mais je retiens ta question et reviens vers toi. » « Pour le cas précis que tu cites, Luc, l'administration a tout fait pour arranger les choses, mais parfois les gens vont trop loin », ajoute **le bourgmestre**.

### Chemins publics – Eclairages

**Hélène de Schoutheete (IC)** propose à l'échevine de la mobilité de se renseigner sur la peinture luminescente pour éclairer les chemins sans mettre d'éclairage public. « C'est économe, durable, pour des endroits peu éclairés, plus isolés, mais fréquentés. On pourrait faire cela par exemple, sur les longs prés. J'ai vu cela en Hollande mélangé au revêtement du sol et dans un article de l'Union des villes et communes. L'échevin des travaux publics, **Jacques Wautier (EPI)** explique qu'il a une réunion prévue par la société INTERBLOC fabriquant ce petit galet. « Il y a deux, trois points à éclaircir, comme l'ensoleillement au long prés ».

### Rues limitrophes -Braine-Le-Comte

**Le conseiller Daniel Vankerkove (IC)** s'inquiète-

tent des problèmes dans la livraison des colis déposés « pas aux bons endroits » dans les rues limitrophes avec Braine-Le-Comte, à la suite du changement d'habitude des gens pendant la pandémie (note : commande par internet). « Le problème se trouve au niveau des firmes spécialisées, pas au niveau des facteurs de la Poste qui déposent les colis aux bons endroits ». Il demande à l'échevine de la mobilité, **Fabienne Mollaert (EPI)** de discuter d'une solution avec Braine-Le-Comte, de repérer les rues portant des noms similaires. Notamment dans l'axe allant de Tubize au Bois de la Houssière. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que la discussion est déjà en cours sur ce point. « Il faut trouver un terrain d'entente ». **Christian Fayt (EPI)** ajoute que changer le nom des rues n'est pas toujours facile, car cela veut dire aussi changer les cartes d'identité et d'autre chose.

### Eglise Haut-Iltre – Dégradation

**Ferdinand Jolly (IC)** demande d'effectuer des démarches afin d'obtenir les subsides du service du patrimoine pour réparer le badigeon à la chaux del'Houssière de la façade sud-ouest, et, plus particulièrement, une plaque sous l'horloge, se détachant. « Il y avait des possibilités de subside au service du patrimoine pour ce genre de travaux. Pourriez-vous suivre cela ? » **Le bourgmestre** annonce que les renseignements seront pris.

**François Vermeulen**

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL :  
27 AVRIL  
COMPTE RENDU  
DU CONSEIL COMMUNAL DE MARS  
DANS LE PETIT TRAM DE MAI



**POUR VOS PUBLICITÉS**  
**Le Petit Tram**  
**067/64 73 23**  
**www.ittreculture.be**  
**info@ittreculture.be**

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES  
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ  
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

**AUGRANGE sprl**



À VOTRE SERVICE



Charles de Le Hoye-Pussemier  
067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

*La Brioche d'Or*  
P. Riveau  
PÂTISSIER - BOULANGER DE TRADITION

Votre artisan vous propose un large assortiment :  
**PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES,  
TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ...  
(COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)**

Heures d'ouverture :  
du mercredi au samedi de 7h à 18h30 et dimanche de 7h à 17h

067/64 77 35  
info@labriochedor.be - www.labriochedor.be  
**PÂTISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER**

## PETITES ANNONCES

**Cherchons** un mâle de canard de Barbarie pour nos 2 jeunes canes. Tel: Fr. Duran 0477/509.839

**A donner** : table en bon état (Ikéa) noire, ronde (diamètre 1m15), en bois, avec 2 rallonges centrales (2x 50cm). Tel: Fr. Duran 0477/509.839

**Etudiant en dernière année d'horticulture**, je vous propose d'entretenir votre jardin (tondre, tailler, débroussailler, tronçonner, planter, parc à conteneur, ...).

Je dispose de mon propre matériel ainsi que du permis de conduire B et d'un véhicule.

A bientôt  
Tom 0472/309137

## REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DES JOURNALISTES EN HERBE DU PETIT TRAM !



- Vous êtes un amoureux-se de votre village
- Vous avez la plume facile ou le déclic heureux
- Vous avez envie de rentrer en contact avec la vie de votre village, ses personnalités, ses curiosités ou ses festivités.

Alors le Petit Tram a besoin de vous ! Nous cherchons des journalistes et des photographes de terrain qui pourraient nous aider à relater ce qui se passe dans nos villages et nos quartiers : le portrait d'une personnalité, la découverte d'une curiosité, le compte-rendu d'un événement... Faites-nous signe !

## PHARMACIES DE GARDE

### MERCREDI 7 AVRIL

**Rebecq-Quenast - Emdadi**

Rue Du Faubourg, 1 QUENAST 067 670707

### JEUDI 8 AVRIL

**Multipharma Lattenist**

Place Josse Goffin, 11 TUBIZE 02 3559948

### VENDREDI 9 AVRIL

**Des Forges - Smoos**

Rue Du Château, 51 CLABECQ 02 3557541

### SAMEDI 10 AVRIL

**Familia Vion L.**

Rue De La Libération, 10 BRAINE-LE-CHATEAU 02 3669010

### DIMANCHE 11 AVRIL

**Familia Vion L.**

Rue De La Libération, 10 BRAINE-LE-CHATEAU 02 3669010

### LUNDI 12 AVRIL

**Ledant**

Rue De La Libération, 10 VIRGINAL-SAMME 067 646187

### MARDI 13 AVRIL

**Multipharma Messaoui**

Grand Place, 9 TUBIZE 02 3900355

### MERCREDI 14 AVRIL

**Rebecq-Quenast**

Emdadi Rue Du Faubourg, 1 QUENAST 067 670707

### JEUDI 15 AVRIL

**Familia Tubize**

Rue De La Soie, 12 TUBIZE 02 3556189

### VENDREDI 16 AVRIL

**Familia Vion**

L. Rue De La Libération, 10 BRAINE-LE-CHATEAU 02 3669010

### SAMEDI 17 AVRIL

**Ph. De Saintes - Peeters**

Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES 02 3900438

### DIMANCHE 18 AVRIL

**Ph. De Saintes - Peeters**

Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES 02 3900438

### LUNDI 19 AVRIL

**Ph. De Saintes - Peeters**

Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES 02 3900438

### MARDI 20 AVRIL

**Guillaume**

Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU 02 3669065

### MERCREDI 21 AVRIL

**Depuits-Leblanc**

Rue Neuve, 5 ITTRE 067 648421

### JEUDI 22 AVRIL

**Brenard**

Rue Docteur Colson, 36 REBECQ 067 636424

### VENDREDI 23 AVRIL

**Multipharma Lattenist**

Place Josse Goffin, 11 TUBIZE 02 3559948

### SAMEDI 24 AVRIL

**Multipharma Messaoui**

Grand Place, 9 TUBIZE 02 3900355

### DIMANCHE 25 AVRIL

**Multipharma Messaoui**

Grand Place, 9 TUBIZE 02 3900355

### LUNDI 26 AVRIL

**Loop**

Rue De Mont-Saint-Pont, 20 BRAINE-LE-CHATEAU 02 3669361

### MARDI 27 AVRIL

**Multipharma Stievenart**

Rue De Mons, 73 TUBIZE 02 3556050

### MERCREDI 28 AVRIL

**De Buijl**

Rue Du Pont, 62 REBECQ 067 638201

### JEUDI 29 AVRIL

**Jonckheere**

Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE 02 3556259

### VENDREDI 30 AVRIL

**Vandersteen**

Rue De La Déportation, 50 TUBIZE 02 3556079

☀ ☾ GARDE DE 9H À 9H LE LENDEMAIN

## MÉDECINS DE GARDE

**Lieu** : Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano.

**Ouvert** : les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

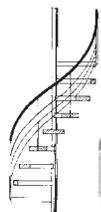
**Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde** : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé.

L'appel au médecin volant se fera via le **1733**.

**Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés** (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le **1733**.

# Gascard G.S.C. sa

**Constructions métalliques  
Ferreneries contemporaines**



Ateliers et siège social  
Rue de Tubize 12  
1460 Ittre - VIRGINAL  
Tél. 067/64 79 00  
Fax. 067/64 73 03



A votre service depuis 1980

# Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.  
Vidéoparphonie.  
Chauffage électrique.  
Domotique BTICINO et HAGER  
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.  
Electrification de portail ou porte de garage.

**067/64 61 13 - 0475/479 346**  
**info@marchalsprl.com**  
**www.marchalsprl.com**





Ets.

**BONTET PHILIPPE** S P R L

CHASSIS - PORTES - VOLETS - VERANDAS

0475/571 399 - 067/64 83 01  
ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES  
WWW.BONTET.BE



POUR VOS PUBLICITÉS  
Le Petit Tram  
067/64 73 23  
www.ittreculture.be  
info@ittreculture.be



BÂTIMENT & JARDINAGE

Devis gratuit

Indépendant pratique tous types de travaux intérieurs et extérieurs - Evacuation des déchets

0486/ 723 456



**L'Etable d'Hôtes**

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS  
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL  
067/780 670 - 0497/415 421 - 0494/652 753  
letabledhotes@letabledhotes.be

www.letabledhotes.be

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS



**PASCAL HENRY**

Rue du bois de la Houssière, 68  
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE



L'assurance sans souci ! 067.64 93 09



**FUNÉRAILLES MICHAËL**

Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal

067 70 17 17

www.funeraillsmichael.be



Cuisines équipées sur mesure ...

Yvébé sprl

Une histoire de cuisine ...

yvesvanbrabant@gmail.com

0495 20 20 89  
www.yvebe.be



Problème d'égoût?  
Rioolprobleem?

**GODART**

LA TECHNIQUE SANS FRONTIÈRES  
TECHNIEK ZONDER GRENZEN

067/64.92.55

www.godart.be



**COMARTAGRIND**  
ITTRE - HAUT-ITTRE - VIRGINAL

**FAITES LE BON CHOIX,  
CONSOMMEZ ITTROIS!**  
L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS, DES ARTISANS,  
DES AGRICULTEURS ET DES INDUSTRIELS À VOTRE SERVICE!  
WWW.COMARTAGRIND.BE



**JASMIN**  
MAZOUT ET PELLETS

www.mazout-jasmin.be

067/64 80 35

**NATHALIE DUVEILLEZ - DOULA**

- Accompagnements autour de la naissance dans le respect et la bienveillance de tous
- Massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

POSSIBILITÉ DE CHÈQUES-CADEAUX

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre  
0477/65 74 10

nathalie.duveillez@prowebox.com  
www.nathalieduveillez.be



**Couleurs Désir**

Peinture & Décoration

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

Façades, corniches, chass...

REVÊTEMENT DE SOL  
Lacis, vinyle et parquet

TAPISSAGE

Papier et fibre de verre

PATINE À L'ANCIENNE

AMÉNAGEMENTS

Faux plafonds, cloisons, osses de Cèpre...

Jean-Marc de Sutter

0477 77 49 92  
jdesutter@hotmail.com  
www.couleursdesir.be

Agence Braine-le-Château



02/367 94 40

rue Latérale 1A  
1440 Braine-le-Château